

FRAMONDE

Lettre électronique des départements de français dans le monde

26 novembre 2015

AUF

- **APPELS À COMMUNICATIONS**
(congrès, colloques, rencontres, journées scientifiques)
- **APPELS À CONTRIBUTIONS**
(articles pour publications, revues, ouvrages collectifs)
- **APPELS D'OFFRES**
(financement de recherches, bourses de mobilité, expertise, emploi)
- **DEMANDES**
(recherche de co-direction, co-tutelle, orientation, informations localisées)
- **VIENT DE PARAÎTRE**
(nouvelles publications)
- **INFORMATIONS – RESSOURCES**
(publications en ligne, informations générales)

Table des matières

Appels à communications	5
CMLF2016 : 5e Congrès Mondial de Linguistique Française, 4-8 juillet 2016 Tours (France)	5
Discours et Inégalités sociales, <i>IV Symposium International sur l'Analyse du Discours du 14 au 17 septembre 2016</i> , BELO HORIZONTE – BRÉSIL, UNIVERSITÉ FÉDÉRALE DU MINAS GERAIS (UFMG)	5
Jeux en jeu dans l'enseignement/apprentissage des langues en Lansad, 38ème Congrès de l'APLIUT, IUT de Lyon (France), 2,3 et 4 juin 2016.....	6
Le français et les langues africaines aux lendemains des indépendances en Afrique francophone : bilan et perspectives, Journée d'étude 18 mai, 2016, Département de français, FLSH/Université de Maroua, Cameroun	7
Rhétoriques de la tolérance dans les littératures et le cinéma francophones, <i>Colloque au 84ème Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS)</i> , 9 – 10 mai 2016, Université du Québec à Montréal, Montréal, QC, Canada	9
Problématiques de la notion de type en SHS, <i>Colloque international</i> , Université Toulouse Jean Jaurès (France), 18-20 mai 2016	10
AFLS 2016 - Le français partagé, 20-22 juin 2016, Queen's University Belfast (UK).....	13
Récit national et conceptions de la diversité dans les discours politiques au Sénégal et en Suisse. Vers des pratiques novatrices de gestion, 20, 21 et 22 octobre 2016, Université Gaston Berger, St-Louis (Sénégal) en partenariat avec l'Université de Fribourg – Suisse et le soutien de la Swiss African Research Cooperation (SARECO)	14

FRAMONDE, lettre électronique des départements de français dans le monde
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Informations compilées par : Stéphane Grivelet et Amélie Nadeau
Soumettre le contenu pour la prochaine lettre via : amelie.nadeau@auf.org

Consulter les archives sur www.framonde.auf.org

La théorie d'Antoine Culioli et la littérature, <i>Colloque organisé par le Centre de Recherche en Poétique, Histoire Littéraire et Linguistique (CRPHLL) et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) (France)</i> , 13-14 octobre 2016	15
Nouveaux tabous linguistiques, <i>Colloque international, Łódź(Pologne)</i> , 5-7 mai 2016, Université de Łódź, <i>Faculté de Philologie, Chaire de Philologie romane</i>	18
<i>Colloque international Médias Numériques et Communication Électronique</i> , IUT du Havre, Département Information-Communication, <i>IDEES Le Havre (UMR CNRS 6266)</i> , Université du Havre (France), 1er, 2 et 3 juin 2016	19
Maladies de l'âme, émotion, affect : Écrits autochtones, canadiens et québécois dans les tirs croisés d'un nouveau tournant, Banff Centre, 22-25 septembre 2016 (Alberta, Canada).....	20
Supports en classe de langue(s) . Spécificités des enjeux et diversité des approches, <i>Colloque international organisé par L'Université My Ismail, L'Ecole Normale Supérieure et Le Département de langue et littérature françaises (Meknès, Maroc)</i> , 25 et 26 mars 2016	22
<i>Nouvelles approches du corpus en linguistique anglaise</i> , 9-10 juin 2016 Avignon (France).....	23
Appels à contributions.....	24
Le discours hypertextualisé, <i>Semen n°42</i> , Presses Universitaires de Franche-Comté	24
Le rapport : un genre entre description et prescription , <i>Mots. Les langages du politique</i> , n°114 (juillet 2017)	24
Langues, discours, idéologies, <i>Revue de l'Université de Moncton</i>	27
Bulletin Le français à l'université, numéro 2, 2016, <i>Rubrique « Sous la loupe »</i> , Dossier thématique « Le rôle des associations dans le développement du français »	28
Appel à textes pour la revue « EXPRESSIONS »	28
Identités en contextes pluriels, Appel à contribution d'articles pour publication	29
Appels d'offres AUF.....	30
Dialogue d'expertise - Expertises globales ou spécifiques	30
Dialogue d'expertise - Création d'un département de français	32
IFOS – Professionnalisation en français sur objectifs spécifiques	34
Appel à candidatures - Bourses de doctorat et de postdoctorat « Eugen Ionescu » 2015-2016.....	34
Appel d'offres 2016 pour le soutien aux publications scientifiques francophones	35
4ème Forum universitaire maghrébin des Arts, <i>Concours de posters scientifiques sur le thème du Nombre d'Or à l'intention des étudiants en master et doctorat du Maghreb</i>	36
Prix Louis D'Hainaut de la meilleure thèse en technologie éducative	38
PRO FLE – Professionnalisation en Français Langue Étrangère : sixième appel à candidatures	39
Le Cahier d'écriture - Revue littéraire en ligne	40
Appels d'offres.....	40
<i>French and Spanish Language Instructor</i> , Nazarbayev University, School of Humanities and Social Sciences (Astana,	

Kazakhstan)	41
POSTE EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE AU RANG D'INSTRUCTEUR OU D'INSTRUCTRICE (PREMIER ÉCHELON , POSTE MENANT À LA CONFIRMATION), <i>Carleton University (Ottawa, Canada)</i> , Department of French	42
Ateliers AFLS (Association d'études en langue française)	42
Réseaux Jean Monnet	43
Vient de paraître	44
Informations – ressources	46
Infosphère, un tutoriel en méthodologie du travail et de la recherche dans Internet, http://www.infosphere.uqam.ca	46
Texte et discours en confrontation dans l'espace européen. Pour un renouvellement épistémologique et heuristique , Ressources vidéo.....	46
Le Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique	46

■ APPELS À COMMUNICATIONS

CMLF2016 : 5E CONGRÈS MONDIAL DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

4-8 juillet 2016 Tours (France)

Date limite: 13 décembre 2015

Le Congrès Mondial de Linguistique Française est une grande manifestation internationale sur et pour la linguistique française qui se caractérise par une procédure exigeante en matière d'évaluation des communications présentées au congrès:

- les propositions de communication ne sont pas des résumés mais de véritables articles (10 pages minimum, 15 pages maximum) comprenant une bibliographie ;
- la gestion des propositions, de leur répartition entre comités thématiques et au sein des comités thématiques s'effectue via une plateforme de gestion de congrès scientifique - <http://www.sciencesconf.org/> - et d'EDP - <http://www.edpsciences.org> avec publication des actes sur www.linguistiquefrancaise.org);
- l'évaluation des propositions est faite par des experts au moyen d'une grille unifiée et après une anonymisation des soumissions ;
- la production d'un CD-ROM d'actes avec index, moteur de recherche et d'un livret des résumés est assurée par le logiciel dédié, ce qui assure l'homogénéité et la qualité du résultat ;
- les communications acceptées font l'objet d'une publication en version intégrale dans les actes ;

Les actes sont distribués à l'ouverture du congrès.

Site: <http://cmlf2016.sciencesconf.org/>

DISCOURS ET INÉGALITÉS SOCIALES

IV Symposium International sur l'Analyse du Discours du 14 au 17 septembre 2016

BELO HORIZONTE – BRÉSIL

UNIVERSITÉ FÉDÉRALE DU MINAS GERAIS (UFMG)

Date limite: 15 décembre 2015

Dans la suite des symposiums internationaux d'analyse de discours réalisés en 1997, 2002 et 2008, dans l'UFMG, et parmi tant d'autres rencontres importantes sur ce sujet, réalisées par différents groupes de recherche (brésiliens et étrangers) – ce qui confère une juste place à l'analyse du discours en tant que discipline appartenant aux Sciences du langage –, le IV Symposium International sur l'Analyse du Discours, organisé par le Núcleo de Análise do Discurso (NAD) de la Faculté des Lettres de l'Université Fédérale du Minas Gerais, a une fois encore l'intention d'ouvrir un espace destiné aux réflexions et discussions sur l'Analyse du Discours.

Le Symposium accueillera des professeurs, chercheurs, étudiants de 3e. Cycle ou ceux préparant une licence, du Brésil et d'autres pays, autour d'un axe central : celui qui articule de différents discours portant sur des inégalités sociales, sujet de grande importance dans le contexte mondial d'aujourd'hui. Cette rencontre accueillera des conférences, de tables-rondes, des communications individuelles et coordonnées, des cours de courte durée, de la présentation des posters et consacra également un espace destiné aux auteurs qui voudront faire paraître ou divulguer des livres (publiés en 2015 ou en 2016). Le Symposium compte sur la participation effective de tous ceux/celles qui s'intéressent aux études discursives et veut réitérer le caractère interdisciplinaire de l'Analyse du Discours et son importance au sein des Sciences du Langage.

Le thème proposé par ce nouveau symposium approche les rapports entre les discours et les multiples faces des inégalités sociales. Il s'agit d'un vaste sujet transdisciplinaire qui permettra la participation des chercheurs liés à des courants distincts concernant les études discursives, mais aussi à ceux qui viennent d'autres champs des sciences du langage ou des disciplines qui maintiennent des interfaces avec l'AD. Il ne concerne pas que des inégalités existant dans le domaine socio-économique et idéologique, mais toutes les questions susceptibles de mettre en rapport le langage et l'inégalité et qui se font voir par le biais de plusieurs pratiques discursives: celles qui concernent les ethnies, les genres, la politique, la religion, le pouvoir judiciaire, les productions littéraires, publicitaires, les diversités linguistiques, les différences régionales ou géographiques, identitaires, éducationnelles, liées à l'architecture ou à l'urbanisme des villes, les hiérarchies, etc. Il y a certainement plusieurs occasions de la vie et du discours où le manque d'égalité apparaît. Il s'agit des réalités discursives qui méritent un symposium pour en discuter.

Voilà ce que le IV Symposium International sur l'Analyse du Discours se propose de faire. Nous croyons que la question centrale du Congrès traverse toutes les relations humaines et sociales qui passent nécessairement par le discours, par le langage, par ses conditions de production, de résilience, de circulation et de représentation. Il s'agit donc d'un espace destiné à identifier et problématiser les fonctions et les représentations de l'inégalité dans et par le langage, à travers les pratiques discursives les plus diverses et hétérogènes.

Site: <https://simposioadfr.wordpress.com/>

Lien vers le premier appel en français: <https://goo.gl/JtTgEj>

JEUX EN JEU DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES LANGUES EN LANSAD

38ème Congrès de l'APLIUT

IUT de Lyon (France)

2,3 et 4 Juin 2016

Date limite: 15 janvier 2016

Dans son ouvrage intitulé *L'anthropologie du geste*, Marcel Jousse décrit l'homme comme "un animal interactionnellement mimeur" ([1974] 2008) ne pouvant s'empêcher de rejouer les actions qu'il voit autour de lui, actions qui s'im-priment en lui et qu'il ex-prime ensuite au travers de jeux. L'homme construit donc son identité, son « je » en jouant les actions du monde. Jouer lui permet de « faire corps avec » et, par là, de mieux comprendre et mémoriser (Lecoq 1997). Par conséquent, l'acte de jouer (et de rejouer) permet d'acquérir des connaissances et compétences tout en se reliant à autrui puisque tout jeu implique une reconnaissance et une adaptation à l'autre. Enfin, pour Jousse, jouer est un acte de création puisque le jeu n'est jamais une réverbération, une simple imitation fidèle de ce qui a été perçu mais une réponse personnelle et dynamique. Il ne s'agit pas de représenter de manière figurée l'objet observé mais « d'agir » sa dynamique intérieure.

Ainsi, le jeu peut être un amusement, une activité divertissante que l'on pourrait proposer aux étudiants dans une perspective (re)motivationnelle ; toutefois, il reste fondamentalement un comportement qui nous est propre, « quelque chose de profondément anthropologique » (ibid). Dans cet esprit, Berthoz considère qu'il ne peut y avoir d'apprentissage sans action puisque « l'origine de la pensée réside dans la nécessité de bouger » (2009). D'autres chercheurs en neurosciences mettent en évidence l'importance du corps dans l'apprentissage, comme Rizzolatti, qui suggère l'existence des neurones miroirs qui nous permettent inconsciemment de simuler les actions d'autrui.

Les liens entre jeu et apprentissage sont nombreux et tous deux sont des phénomènes éminemment sociaux qui relient l'individu à son environnement. Ils favorisent « la mise en jeu » de son identité et rappellent le rôle du corps dans la compréhension d'autrui. Le jeu reste néanmoins marginalisé en cours de langue (Lapaire & Masse, 2008 ; Aden 2008). Comment, dans ces conditions, penser l'enseignement/apprentissage dans le secteur LANSAD afin de redonner toute leur place aux jeux quels qu'ils soient ? Telle sera la question à laquelle nous tenterons de répondre lors du prochain congrès de l'APLIUT à Lyon. La notion de jeu pourra être envisagée dans ses nombreuses acceptions (théâtraux, stratégiques, vidéo, tangibles, pour n'en citer que quelques-uns) et ses enjeux en termes d'enseignement/apprentissage (motivation, plaisir, autonomie, mémorisation).

Les propositions de communication sont à envoyer avant le 15 janvier 2016.

En savoir plus: <http://apliut.com/wordpress/>

LE FRANÇAIS ET LES LANGUES AFRICAINES AUX LENDEMAINS DES INDÉPENDANCES EN AFRIQUE FRANCOPHONE : BILAN ET PERSPECTIVES

Journée d'étude 18 mai, 2016, Département de français, FLSH/Université de Maroua, Cameroun

Date limite: 15 janvier 2016

2010 est l'année du cinquantenaire de l'indépendance de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. À cette occasion, Makhily Gassima a rassemblé dans un ouvrage collectif¹ de 634 pages les articles de 28 auteurs différents qui s'interrogent sur le sens de cette indépendance. Comme le mentionne l'avant-propos, « 50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ? ». Il s'agit de réflexions fortement personnelles, analytiques et

critiques, une trentaine d'intellectuels d'Afrique et de la diaspora se prononcent « librement », chacun à sa manière, sous l'angle de son choix, sur le bilan de ces cinquante années de liberté réelle ou illusoire, de construction ou de déconstruction, voire de destruction du continent.

Cependant, le présent appel à communication s'intéresse prioritairement aux questions linguistiques depuis la période postcoloniale. En effet, la question des langues d'enseignement s'est posée dès les indépendances, et même avant dans des cercles d'intellectuels dénonçant un enseignement qui symbolisait la domination coloniale. Une courte note de J.-P. Makouta-Mboukou (1973) est consacrée à ce problème. L'auteur, africain, ayant rappelé que les préoccupations de l'administration coloniale concernant l'enseignement du français portaient sur l'efficacité des méthodes mises en œuvre. Aujourd'hui, la question se pose en ces termes : faut-il continuer à enseigner la langue française au détriment des langues nationales ? La question est abrupte, sans détour. Elle est en résonance avec le contexte politique des indépendances et appelle deux types de réponses que J.-P. Makouta-Mboukou expose très clairement. Les nationalistes africains disent un peu partout « à bas la langue française ! » Car la langue française, c'est l'agent de l'impérialisme français ; c'est l'agent de l'aliénation par excellence ! Il faut lui substituer une ou plusieurs langues africaines. Des Français d'ailleurs se mettent de la partie. Ils poussent les Africains à assurer, dès maintenant, l'enseignement africain en langues africaines. Pèsent-ils les conséquences d'une telle décision ? Y a-t-il aujourd'hui une seule République francophone qui soit prête à assumer une telle responsabilité sans sacrifier des générations d'enfants ? Et d'ajouter : « Fort heureusement une telle décision n'a jamais été prise. Car les hommes politiques africains savent qu'il y a dans ces déclarations des nationalistes, ou dans ces avis des conseillers français, plus de démagogie que de réalisme ».

L'argumentation se poursuit : Comment, dans ces mosaïques de langues aussi différentes les unes des autres, est-il possible de donner l'enseignement des connaissances modernes en langues africaines ? Comment choisir cette langue ? Il est vrai qu'il y a, en Afrique noire, des groupes de pays caractérisés par une certaine unité linguistique : l'Afrique de l'Est où domine le swahili, ou les pays de l'Afrique occidentale avec les langues comme le wolof, le hausa, le peul, etc. Mais qu'est-ce à côté des pays francophones où il y a plus de deux cents langues dans un seul comme au Cameroun ? Le choix d'une langue africaine pour remplacer le français ne prépare-t-il pas, dans ces conditions, à la guerre civile ? Pour prévenir ce danger, ne vaut-il pas mieux maintenir la langue française qui a l'avantage d'être enseignée depuis des années, et de n'appartenir à aucune des tribus qui composent telle République noire ou telle autre ? Les termes du débat sont clairement posés. Ils sont toujours d'actualité dans leur dimension politique.

De nombreux États africains ont été confrontés à ce problème crucial, pour la raison principale que la langue héritée de la colonisation reste le sésame de l'accès à la réussite économique et au pouvoir. La génération qui succéda au régime colonial, le plus souvent en se glissant dans ses habits, était issue soit des écoles, soit de l'armée, les deux voies d'acquisition des habitus de la modernité.

Depuis plus de cinquante ans, le lien entre langue et pouvoir ne s'est pas démenti ; la question de la langue d'enseignement reste ouverte et toujours brûlante. C'est un serpent de mer et la quadrature du cercle. Les expériences se sont multipliées ici et là. La question des langues d'enseignement, éminemment politique, a donné lieu à une réponse plurielle qui se décline selon les axes ci-après :

- français, ciment d'unité nationale en Afrique francophone ;
- français et politiques linguistiques en Afrique ;
- français en contact avec les langues nationales ;
- français et langues nationales en complémentarité fonctionnelle ;
- français et langues africaines en fonctionnements diglossiques ;
- français langue véhiculaire et vernaculaire ;
- francisation exclusive et phénomène d'étiollement des langues africaines ;
- expérience didactique : français et langues nationales en cohabitation dans les systèmes d'enseignement ;
- français, véhicule des valeurs et des cultures africaines ;
- études des cas des grandes langues véhiculaires (wolof au Sénégal, sangho en RCA, swahili ou lingala en RDC, le hausa, le peul, le berbère, etc...) ;
- analyse du discours littéraire « africanisé », « domestiqué » par les écrivains du continent ;
- Le rapport à la langue française ;
- français, écriture(s), culture(s) et identité(s) ;
- français et langues africaines en rapport avec la Stylistique, Rhétorique/argumentation, la pragmatique et la sémantique ;
- français et la linguistique du discours ;
- les représentations sociolinguistiques ;
- Etc...

Modalités de soumission

Les auteurs devront soumettre aux coordinateurs, avant le 15 janvier 2016, leurs propositions d'article en 4000 signes maximum. Les réponses leur seront données au plus tard le 15 février 2016, après délibération du Comité scientifique. Les contributeurs retenus auront des détails sur la tenue de la journée d'étude et la rédaction de leur article. L'ouvrage collectif sera publié en fin 2016.

Comité scientifique :

- Pr Echu George, FALSH/Université de Yaoundé I ;
- Pr Biloa Edmond, FALSH/Université de Yaoundé I ;
- Pr Noumssi Gérard Marie, FALSH/Université de Yaoundé I ;
- Pr Pare Daouda, FALSH/Université de Ngaoundéré ;
- Pr Dili Palaï Clément, FLSH/Université de Maroua ;
- Pr Dassi Etienne, FALSH/Université de Yaoundé I ;
- Pr Bidja'a Zachée Kody, ENS/Université de Yaoundé I ;
- Pr Nzesse Ladislav, FLSH/Université de Dschang ;
- Pr Apuge Micheal, ENS/Université de Maroua ;
- Dr Zouyane Gilbert, FALSH/Université de Ngaoundéré ;
- Dr Adam Mahamat, ENS/Université de Maroua ;
- Dr Balga Jean Paul, FLSH/Université de Maroua ;
- Dr Baïmada Zigla, FLSH/Université de Maroua ;
- Dr Meutem Kamtchueng Lozzi Martial, FLSH/Université de Maroua ;
- Dr Ebongue Augustin Emmanuel, FALSH/Université de Buea ;
- Dr Marcelline Teyabe, FLSH/Université de Maroua ;
- Dr Venant Eloundou, FALSH/Université de Yaoundé I ;

Coordinateurs du dossier

-Jean Paul BALGA (balgajeau@yahoo.fr) et David Abaïkaye (abaikayedavid@yahoo.fr) /FLSH/Université de Maroua –Cameroun

Bibliographie

- Deblé, I. (1993), «Les élèves dans la ville», Afrique contemporaine, n° 168, octobre-décembre, p. 147-154.
- Deblé, I. (1994), «Différenciations ou uniformisations?», Afrique contemporaine, n° 172, octobre-décembre, p. 9-30.
- Dumont, R. (1962), L'Afrique noire est mal partie, Paris, Seuil.
- Makouta-Mboukou, J.-P. (1973), «Enseignement du français et langues africaines», Afrique contemporaine, n° 74, juillet-août, p. 9-11.
- Orivel, F. (1994), « Éléments de diagnostic», Afrique contemporaine, n° 172, octobre-décembre, p. 33-50.
- Roger, C. (1973), « L'enseignement supérieur dans les états africains francophones au sud du Sahara et dans l'océan Indien», Afrique contemporaine, n° 74, juillet-août, p. 31-33.
- Severino, J.-M., Ray, O. (2010), Le Temps de l'Afrique, Paris, Odile Jacob.

RHÉTORIQUES DE LA TOLÉRANCE DANS LES LITTÉRATURES ET LE CINÉMA FRANCOPHONES

Colloque au 84ème Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS)

9 – 10 mai 2016

Université du Québec à Montréal, Montréal, QC, Canada

Date limite: 15 janvier 2016

«Tolérance zéro» - «Seuil de tolérance» - «Manque de tolérance». Déclinée de différentes manières, la notion de tolérance est convoquée de nos jours dans des contextes très variés, et avec une facilité qui

cultive l'illusion d'un consensus large sur ce qu'elle signifie. Ces références à une notion qui structurent les agissements individuels et collectifs, le politique et le culturel, connotent dans une certaine mesure une compréhension de la tolérance comme phénomène mesurable, sur une échelle allant de zéro au point de l'absolue acceptation de l'autre.

Les rhétoriques de la tolérance se sont multipliées ces dernières décennies, en raison du choc en retour qui accompagne les discours apologétiques sur la traversée des frontières, la mondialisation et les questions complexes relatives au vivre-ensemble; par ailleurs, elles se sont également formulées de manière récurrente et insistante dans l'aposteriori des violences collectives et la gestion des fractures au sein des collectivités (Conférences nationales, Commissions Vérité et Réconciliation, etc.). D'un point de vue historique, la réflexion sur la tolérance apparaît cependant comme un vieux phénomène (John Locke, Lettre sur la tolérance, 1689; Charles de Montesquieu, De l'esprit des lois, 1748 ; Gotthold E. Lessing, Die Juden. Ein Lustspiel in einem Aufzuge, 1749 ; Jean-Jacques Rousseau, Du contrat social, 1762 ; Norbert Waszek, La tolérance chez Lessing : ses rapports au déisme anglais et aux Lumières écossaises, 2012).

La diversité des réflexions d'une part, et d'autre part les multiples formes d'expression et de récupération critique relatives à cette notion de tolérance sont à l'origine du présent colloque. Interrogeant particulièrement les champs de la littérature et du cinéma francophones – dans l'acception pleine du mot, à savoir « de langue française » – la réflexion sur la rhétorique de la tolérance pourra couvrir ses rapports avec la poétique. En effet, si, comme le suggère Ricœur, la poétique a pour visée « la conversion de l'imaginaire » (Ricœur, Lectures 2), elle implique une rhétorique susceptible d'agir non seulement sur des pratiques et valeurs individuelles, mais également sur les représentations et les axiologies collectives. Dans cette perspective, il y a lieu d'analyser le discours et la posture du sujet « tolérant » et de faire éventuellement la critique de la tolérance en tant que valeur supposant, dans certains cas et de façon implicite, une inégalité des rapports. Nous souhaitons ainsi des contributions qui mettent en évidence la problématique de la tolérance sous diverses formes dans les littératures et le cinéma de langue française. Les questions abordées pourraient s'inscrire dans l'un des axes suivants (liste non exhaustive):

1. Scènes de la tolérance : Analyse des formes de représentation de la tolérance dans différentes pratiques artistiques, en particulier la littérature.
2. Enjeux et discours de la tolérance : Analyse des discours sur la tolérance (médias, politiques, etc.)
3. Tolérance en théories : Approches de la notion de tolérance du point de vue des disciplines dans lesquelles elle apparaît de manière déterminante et leurs applications aux domaines particuliers de la littérature et du cinéma.
4. Tolérance, violence, confrontation des valeurs
5. Tolérance, intersubjectivité, interculturalité, migration

Dates importantes :

15 janvier 2016 : Date limite de réception des propositions de communication

Les propositions de communication, d'une vingtaine de lignes, en français, doivent être envoyées par courriel avant le 15 janvier 2016 aux responsables du colloque, à l'adresse suivante : « colloquetolerance@gmail.com »

1er février 2016 : Avis du comité scientifique

31 juillet 2016 : Date limite d'envoi des textes au comité scientifique. Les auteurs intéressés à publier leurs contributions sont priés de les envoyer aux organisateurs du colloque au plus tard le 31 juillet 2016. Celles-ci devront avoir été remaniées et enrichies aux fins de la publication envisagée. Le protocole de rédaction sera envoyé au début de mai 2016.

31 août 2016 : Avis du comité scientifiques sur les articles reçus

Organisateurs :

Komi E. Akpemado, PhD., chercheur, Département d'études littéraires, Université du Québec à Montréal : « colloquetolerance@gmail.com »

Isaac Bazié, professeur titulaire, Département d'études littéraires, Université du Québec à Montréal : « colloquetolerance@gmail.com »

Christian Uwe, Maître de conférences, Département de Lettres modernes, Pôle Lettres et Langues,

PROBLÉMATIQUES DE LA NOTION DE TYPE EN SHS

Colloque international

Université Toulouse Jean Jaurès (France)

18-20 mai 2016

Date limite: 20 janvier 2016

La première édition du colloque international bisannuel organisé par l'équipe LERASS-CPST réunissant sémioticiens, linguistes et didacticiens se tiendra du mercredi 18 mai au vendredi 20 mai 2016 à l'université de Toulouse Jean Jaurès, et portera sur la question des types dans les sciences humaines et sociales. Quelles sont les fonctions conférées aux types dans les modalités descriptives et explicatives des différentes sciences humaines et sociales (typologiser-classer dégager des invariants, étudier leur variation, etc.) ? Peut-on, à l'inverse, envisager des théories sans recours à des types ? Sans remonter jusqu'à la querelle des universaux, on rappellera que la question des types (avec les notions qui lui sont fréquemment associées : concept, catégories, formes, classes, genres, typologies, ...) se pose de manière spécifique dans les sciences humaines et sociales, dans la mesure où la dimension historique de leurs objets sollicite une problématisation spécifique de l'articulation du général et du particulier que l'on ne saurait réduire aux modèles en vigueur dans les sciences de la nature. Cette première édition du colloque entend relancer ces discussions, en suscitant des problématizations épistémologiques et méthodologiques, descriptives et appliquées, et ce dans toutes les disciplines confrontées à ces questions (histoire, archéologie, sémiotique, sociologie, sciences de l'information et de la communication, anthropologie, linguistique, didactique, psychologie, ...).

Sur les plans épistémologique et méthodologique, on aimerait ainsi susciter des réflexions sur les modalités selon lesquelles les diverses sciences humaines et sociales articulent des moments généralisants et particularisants dans leur pratique. Les réflexions de Weber (1904) autour du concept d'idéal-type en sociologie, la reprise par Cassirer (1945) du concept husserlien d'abstraction idéalisante pour décrire le fonctionnement du concept dans les sciences humaines et sociales, les interrogations épistémologiques de Saussure (2002) concernant le risque permanent d'hypostase des types construits, sont autant de questionnements réflexifs qui ont vu le jour parallèlement au développement des sciences humaines et sociales, et qui pourraient être approfondis et mis en perspective dans le contexte scientifique actuel. Les interventions pourraient porter, sans exclusive, sur les questions suivantes :

1. Quels formats pour les types ? Types très spécifiés en termes de prototypes, de ressemblances de familles (Kleiber, 1988) ou formes schématiques sous-spécifiées permettant la variation contextuelle (Culioli, 1991) ou articulation de ces différents formats dans des architectures multiphases (Cadiot, Visetti, 2001, 2006). Certains de ces formats s'imposent-ils préférentiellement selon l'objet d'étude concerné ou bien leur articulation se retrouve-t-elle dans tous les domaines ?

2. Quels modèles de la relation type/occurrence ? Dans le domaine appliqué, la relation type/occurrence a pu être modélisée comme une instanciation (Rastier, 1994), ce qui laissait entière la question de l'émergence du type conçu comme une reconstruction plus ou moins durable à partir des occurrences et non comme un schéma abstrait intemporel. Plus généralement, c'est la question des relations entre modèles ascendants et descendants qui pourra être ici reposée.

3. Quels modèles du changement ? En relation immédiate avec le point précédent, on se posera la question du changement : selon le format retenu pour construire les types, on pourra en effet retenir des échelles temporelles très variées du changement.

4 . Quelles sont les conditions d'emploi de la notion de type aux différents niveaux de complexité ? Produits sémiotiques d'actions humaines, les objets culturels sont descriptibles à des niveaux de granularité très variables : les unités de chacun de ces paliers d'analyse sont-elles également justiciables d'une approche en termes de typicité et si oui, y a-t-il pour ces différents niveaux des formats préférentiels d'enregistrement de la typicité (cf. point 1) ?

5. Individuation des types et singularisation des œuvres : si l'occurrence d'un type peut être envisagée comme un processus d'individuation, la singularité de l'œuvre ne se prête pas à une telle description : son historicité et son événementialité en font en effet un phénomène que l'on ne peut dédoubler en deux instances sur le modèle type/occurrence – sauf bien entendu pour les œuvres faisant date et qui joueront alors comme modèle.

Sur les plans descriptifs et appliqués, nous attendons des interventions qui, dans leurs champs et méthodologies propres, s'attacheront à mettre en lumière les modalités selon lesquelles il est fait recours à la notion générale de type. On s'attend en particulier à ce que les interventions abordent ici la question des typologies, notamment les conditions d'élaboration et d'évolution des typologies. À titre indicatif, on peut évoquer :

1. Les typologies textuelles : les recherches sur les typologies textuelles des vingt dernières années ont pu apparaître comme difficilement conciliables avec les descriptions en termes de genres et de discours, la fixité des types de texte contrastant avec le caractère perpétuellement évolutif des genres textuels. Quelle articulation et quelle interaction entre ces deux regards sur la textualité peut-on proposer? En particulier, existe-t-il des modèles du changement des types textuels ? Par ailleurs, les nouveaux formats de textualité (hypertextuels notamment) ont-ils provoqué l'apparition de nouveaux types textuels ? Conversement, les genres textuels récemment apparus (SMS, tweet, ...) ont-ils interagi avec les types textuels auparavant décrits ?

2. Typologie des unités sémantiques : la poétique historique, la mythologie, l'anthropologie, la sémiotique textuelle ont décrit une grande variété de types de grandeurs textuelles (fonctions, motifs, thèmes, topoï, ...) se distinguant par des degrés variables de complexité, de généralité et d'abstraction. Compte tenu de la diversité des contextes scientifiques dans lesquels ces notions ont été définies, un état des lieux est nécessaire. On s'intéressera également aux relations que l'on peut établir avec les réflexions sur les stéréotypes et les clichés en analyse de discours (Amossy, Herschberg-Pierrot, 1997). On se demandera par ailleurs si l'accroissement de la disponibilité et de l'instrumentation des données textuelles permet de faire apparaître de nouveaux observables.

3. Fonctions des typologies en didactique : Que signifie catégoriser, faire des typologies dans le domaine de la didactique des langues ?

- établissement, par voie comparative, de critères scientifiques permettant la classification du semblable (une même classe) et du dissemblable (classes séparées).

- ces critères découlent des études déjà menées dans le domaine et dans les nombreuses disciplines connexes à la didactique; ils dépendent des raisons pour lesquelles ils sont convoqués (typologie des différentes situations didactiques). En quoi ces critères combinés permettent-ils de mieux approcher les objets d'étude de la didactique des langues ?

- ces critères débouchent sur des descriptions partielles qui ne rendent aucunement compte de la réalité des agir enseignants et apprenants, mais d'une partie de cette réalité. Ils agiraient donc comme des modèles partiels et permettraient le raisonnement, la comparaison pour déboucher sur une différenciation en classes ou en ressemblance. Quels sont les apports méthodologiques de ces sciences à la recherche en didactique des langues ?

4. Fonction des types dans les cultures numériques

On tentera de comprendre comment la notion de type (et les notions connexes) et les opérations de typification (du typage des données à la typologie des usages) se déploient dans les discours et les usages du numérique, entendu comme technique (Simondon), manifestation de la raison computationnelle (Bachimont), et, plus généralement, comme modification du sémiotique, comme milieu modificateur de nos relations sociales (médias socionumériques), de notre rapport au temps et à l'espace (immédiateté, ubiquité, et injonction permanente de la communication permise par l'informatique mobile), à notre corps (Quantified self), et à notre environnement matériel (internet des objets).

- Quelle place prennent la notion de type et les opérations de typification dans l'évolution de l'informatique comme pratique sociale ? Contribuent-elles à la standardisation, à la modélisation formelle qui traversent les évolutions matérielles et logicielles qui fondent le numérique ?

- Quelle place prend l'opération de typologisation dans l'incessant va-et-vient entre concepteurs, distributeurs et usagers des langages, des programmes, des machines ?

- Comment qualifier l'évolution terminologique en considérant que les différents termes utilisés pour qualifier

les objets et les pratiques du numérique connecté (surfer, naviguer, browse (router), sites, réseaux, médias sociaux numériques, etc., sont autant de candidats à la définition de types d'usages ?,

- Comment définir les corrélations de ces types d'usages à des types de pratiques techniques en amont (la généralisation des langages de scripts, la rationalisation des pratiques de webdesign,...), aux propositions matérielles évolutives de l'industrie informatique et à ses inévitables injonctions d'usage, à des utilisateurs qui, par leur comportement online, contribuent à leur redéfinition ?

En somme, en l'abordant par l'entrée typologique, nous essaierons de d'interroger ce que le numérique fait au sémiotique et aux cultures au sein desquelles il se déploie.

Conférenciers invités :

Jean-Michel Adam (Université de Lausanne)
Bruno Bachimont (Université technologique de Compiègne)
Matt Coler (Université de Groningen)
Danièle Dubois (CNRS)
Julie Myre-Bisaillon (Université de Sherbrooke)
Yves-Marie Visetti (CNRS)
Nathalie Zaccā-Reyners (FNRS, Université libre de Bruxelles)

Comité d'organisation

Guillaume Carbou, Marie-Mandarine Colle-Quesada, Marina Da Costa, Jean-Pierre Fewou- Ngouloure, Dany Laur, Mariana Lescourret, Régis Missire, Patrick Mpondo-Dicka, Nathalie Spanghero-Gaillard

Comité scientifique

Jean-Michel Adam (Université de Lausanne), Bruno Bachimont (Université technologique de Compiègne), Michel Ballabriga (Université Toulouse 2), Valérie Bonnet (Université Toulouse 3), Caroline Courbières (Université Toulouse 3), Danièle Dubois (CNRS), Pascal Gaillard (Université Toulouse 2), Dany Laur (Université Toulouse 2), Pascal Marchand (Université Toulouse 3), Régis Missire (Université Toulouse 2), Patrick Mpondo-Dicka (Université Toulouse 2), Nathalie Spanghero-Gaillard (Université Toulouse 2), Yves-Marie Visetti (CNRS), Nathalie Zaccā-Reyners (FNRS, Université libre de Bruxelles)

Calendrier

Les propositions de communication (500 mots) sont à envoyer à Régis Missire (rmissire@univ-tlse2.fr) et Nathalie Spanghero-Gaillard (nathalie.spanghero@univ-tlse2.fr) avant le 20 janvier 2016.

28 février 2016 : notification aux auteurs

18-20 mai 2016 : colloque

Frais d'inscription : 80 euros ; étudiants : 30 euros

Une sélection des contributions sera publiée aux Presses Universitaires du Mirail.

AFLS 2016 - LE FRANÇAIS PARTAGÉ

20-22 juin 2016

Queen's University Belfast (UK)

Date limite: 25 janvier 2016

Le thème du colloque AFLS 2016 est «le français partagé». En ces temps de mobilité accrue, l'étude de la dynamique, de la migration et du contact des populations apparaît comme particulièrement pertinente, aussi bien sous un angle synchronique que diachronique. L'impact de ces phénomènes se ressent de différentes manières, non seulement en ce qui concerne l'évolution de la langue (lexique, syntaxe, morphologie, phonologie...), mais aussi au niveau de son usage dans de nombreux domaines, ainsi qu'au niveau de l'identité des locuteurs et de leurs attitudes envers le français. Dans bien des contextes francophones,

l'exode rural et la croissance des grandes communautés urbaines jouent également un rôle dans l'évolution de la langue, notamment dans la création de variétés supra-régionales ou de nouvelles variétés urbaines.

Au même moment, on évoque une situation de crise en ce qui concerne les aptitudes des Britanniques et des Irlandais en matière de langues étrangères, avec de sérieuses répercussions dans le domaine de la didactique. Si le français ne jouit plus de son statut de 'langue partagée internationale' privilégiée, il continue cependant d'être valorisé par la Confederation of British Industry, pour qui la maîtrise du français est l'une des compétences les plus appréciées des employeurs.

Nous invitons des propositions de communication portant sur tout sujet relevant de la notion de 'français partagé', quel que soit l'angle d'approche méthodologique ou théorique. Les propositions ne portant pas spécifiquement sur cette notion seront aussi considérées dans la mesure où elles sont en rapport avec les axes traditionnellement privilégiés par l'AFLS. Les langues du colloque sont le français et l'anglais ; les propositions doivent être rédigées dans la langue prévue pour la communication. La durée des présentations est de 30 minutes (20 minutes suivies de 10 minutes pour les questions). Les propositions de communication anonymes d'un maximum de 300 mots sont à envoyer avant le 25 janvier 2016 en cliquant sur: <http://linguistlist.org/easyabs/afls2016>

Conférences plénières confirmées:

Myriam Bras (Toulouse II)
Philippe Hambye (Louvain-la-Neuve)
Martin Howard (University College Cork)

Comité d'organisation:

Janice Carruthers, Queen's University Belfast
Anna Tristram, Queen's University Belfast
Daniel McAuley, Queen's University Belfast

Veuillez consulter <http://blogs.qub.ac.uk/afls2016> ou contacter afls2016@gmail.com pour plus de renseignements.

Site: <http://afls.net/fr/afls-2016-call-for-papers/>

RÉCIT NATIONAL ET CONCEPTIONS DE LA DIVERSITÉ DANS LES DISCOURS POLITIQUES AU SÉNÉGAL ET EN SUISSE. VERS DES PRATIQUES NOVATRICES DE GESTION

20, 21 et 22 octobre 2016

**Université Gaston Berger, St-Louis (Sénégal) en partenariat avec l'Université de Fribourg –
Suisse et le soutien de la Swiss African Research Cooperation (SARECO)**

Date limite : 30 janvier 2016 (minuit)

Dans le cadre de la Swiss African Research Cooperation (SARECO)¹ l'Université Gaston Berger à St-Louis au Sénégal (UGB)² et l'Université de Fribourg en Suisse (Unifr)³ organisent un colloque bilatéral et international qui a pour vocation de réunir des chercheurs, enseignants, formateurs, managers et autres acteurs professionnels autour du thème « Récit national et conceptions de la diversité dans les discours politiques au Sénégal et en Suisse. Vers des pratiques novatrices de gestion ».

Le colloque s'adresse, au-delà du Sénégal et de la Suisse, à tous ceux qui cherchent à répondre à l'interrogation qui ne cesse de tarauder nos sociétés qu'elles soient des régions du sud ou celles du nord : comment peut-on vivre ensemble la diversité et la cohésion sociales ?

L'évènement se veut délibérément pluridisciplinaire : sociologie (des migrations), anthropologie (des mobilités), psychologie, économie et sciences de la gestion, géographie (urbaine), histoire politique et sociale, linguistique appliquée, sociolinguistique (urbaine), sémiotique (urbaine, des cultures), lettres/littératures, didactique des langues et cultures, sciences de l'éducation, sciences de la communication, sciences administratives.

Il entend encourager les réflexions scientifiques sur les discours portés sur / par les diversités, sujet de grande actualité non seulement au Sénégal et en Suisse mais aussi un peu partout dans le monde ; l'actualité brûlante concernant l'accueil des immigrés en Europe – ou plutôt leur refoulement – en donne la mesure.

L'objectif du colloque est d'appréhender les diversités dans leurs complexités, au double plan théorique et pratique, à travers l'analyse des discours politiques dans les deux pays concernés et au-delà, ceci en vue de réfléchir sur et de proposer de nouvelles modalités de gestion des diversités caractéristiques des contextes sociaux qui ne cessent de se complexifier tant au sud qu'au nord.

Problématique

Les recherches sur les questions des diversités et de leur gestion ont connu des évolutions contrastées et controversées, suivant les disciplines et suivant les époques, au Sénégal comme en Suisse. Le plus souvent, les réflexions et les travaux ont porté davantage sur la production de différences à travers les cultures, ou plus exactement, à travers une appartenance unique (linguistique, nationale, culturelle, religieuse, etc.), traduisant des conceptions ethnisantes, culturalisantes et donc enfermantes des individus et des groupes visés. Ainsi, s'appuyant sur des a priori culturalistes, des domaines comme la littérature, la linguistique, l'anthropologie, la sociologie, la sémiotique des cultures et même la science politique interprètent les « différences supposées » comme distances fondatrices de la relation à l'autre dans nos sociétés de fait plurielles (Senghor, 1978 ou Diop, 1985). Ils font le pari d'un possible dépassement de celles-ci grâce à une conception universaliste qui devrait transcender nos différences et homogénéiser notre vivre-ensemble. Ces différences sont tenues comme des allants de soi dans la plupart des approches de la diversité, non seulement dans les « discours ordinaires » (ex. politiques, médiatiques, éducatifs, etc.), mais également dans les discours scientifiques qui, pourtant, devraient faire preuve d'une plus grande prudence épistémologique.

En parallèle, et paradoxalement, nous constatons dans les discours politiques, économiques et scientifiques sur les diversités (de genre, d'âge, de culture, de langue, etc.) un intérêt et une attention croissants pour les effets de celles-ci dans les systèmes nationaux de l'innovation (p. ex. Stalder, 2015), notamment au vu de la mobilité croissante, des mouvements migratoires et des échanges commerciaux qui se globalisent. Ces discours véhiculent des représentations « positivistes » des diversités et sont fondés sur des définitions qui simplifient voire instrumentalisent des concepts-clés – tels que, p. ex. « culture », « identité » ou « langue ». Or, les diversités et les différences qui en découleraient sont avant tout des construits sociaux, notamment liés à la notion de nation et à son récit, portant déjà en germe la distinction binaire entre nationaux et non-nationaux, entre autochtones et étrangers, entre eux et nous (Sy, p. ex. 2002, 2003, 2009; Gohard-Radenkovic, p. ex. 2015 ; Stalder, p. ex. 2014).

Objectifs

Le colloque se propose d'interroger, à travers l'analyse des discours – politiques, médiatiques, économiques, urbains et plus largement sociaux - dans les deux pays concernés, les liens, les paradoxes, les tensions, dans une perspective comparative. Il vise à comprendre comment ces discours sur les diversités et ceux sur leur « gestion », fabriquent, par exemple, du positivisme à tendance angélique ou, au contraire, de la peur de la différence, de la peur de l'étranger, engendrant des représentations, des comportements (politiques, électoraux, médiatiques, éducatifs, managériaux, etc.) qui engendrent à leur tour des pratiques d'exclusion sociale, culturelle, économique, etc. de « l'autre extérieur » mais aussi de « l'autre intérieur ».

En bref, le colloque se donne pour but de réexaminer les discours sur les diversités (qu'elles soient sociales, culturelles, linguistiques, religieuses ou autres) et sur leurs modes de gestion imaginés ou effectifs, selon une perspective comparative Sénégal – Suisse et au-delà, ceci en vue de propositions de pratiques novatrices de gestion dans les domaines publics et privés.

Les axes: <http://www.ugb.sn/colloque-ugb-ufribourg/les-axes.html>

Format des communications attendues et calendrier:
<http://www.ugb.sn/colloque-ugb-ufribourg/format-des-communications-attendues-et-calendrier.html>

Envoi des propositions : toutes les propositions de communications, de posters et d'ateliers sont à déposer sur <http://www.ugb.sn/colloque-ugb-ufribourg>

Site du colloque : <http://www.ugb.sn/colloque-ugb-ufribourg>

LA THÉORIE D'ANTOINE CULIOLI ET LA LITTÉRATURE

Colloque organisé par le Centre de Recherche en Poétique, Histoire Littéraire et Linguistique (CRPHLL) et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) (France)

13-14 octobre 2016

Date limite: 30 janvier 2016

Dans le cadre d'un projet à long terme qui vise à « Relire les concepts linguistiques » pour étudier et évaluer, à l'aune des recherches contemporaines, la pertinence et l'impact de concepts qui ont fait date dans les études littéraires, nous consacrerons ce troisième colloque à Antoine Culioli.

Si l'intérêt pour la littérature, avéré dans leurs écrits, justifiait les ouvrages précédents consacrés à Ferdinand de Saussure[1] et à Émile Benveniste[2], Antoine Culioli n'a jamais considéré la littérature comme un champ d'étude privilégié. En effet, dans son cours de DEA de 1975/76, le théoricien convenait que :

peut-être, que les textes littéraires permettent aussi la compréhension de certaines techniques d'écriture, de certaines théories, par exemple, La Modification de Michel Butor pour la théorie de l'énonciation, et on pourrait alors se demander si la condition même d'existence des théories linguistiques n'est pas liée à l'existence des textes littéraires ? Et, d'un autre côté, peut-être que des travaux comme ceux de P. Kiparsky et S. Anderson sur la métrique et la morpho-phonémique et dans ce cas, la littérature, ou une certaine littérature, apporte de vraies critiques pour le linguiste, ce qui n'était pas possible auparavant parce qu'on excluait un certain type de corpus... ?

Même s'il ajoutait :

Il faut bien voir que la démarche adoptée ici est une démarche qui n'exclut pas, simplement à un moment on arrive à un point où on ne peut plus rendre compte des phénomènes parce qu'on s'articule à un autre domaine ; mais il y a eu effectivement à un moment des formulations qui n'ont pas tenu compte de certains phénomènes. Il est sûr qu'il n'existe pas de communautés sans production littéraire, orale, écrite, mythique, sous forme de contes... et qu'il serait insensé de ne pas en tenir compte[3].

La théorie d'Antoine Culioli, dite théorie des opérations (prédicatives) et énonciatives, touche à de nombreux domaines, mais dans le contexte des années 1970, mûrissant de structuralisme, le champ de la linguistique cherche à se rapprocher des champs scientifiques, et à s'écarter de ce qui a suscité ses investigations, la littérature, au moins comme trace écrite du langage. Ainsi, Antoine Culioli déclare-t-il que « son programme de travail pose un lien indispensable entre la linguistique (langage, langues, etc.), l'anthropologie, la philosophie, le domaine de la psyché, la biologie, les disciplines formelles[4] » et exclut la littérature.

Or, Antoine Culioli cherche à fonder les bases d'une linguistique nouvelle, moins formaliste que les approches purement syntaxiques, plus scientifique, et peut-être plus tâtonnante que les théories énonciatives qui explorent la polyphonie. Il cherche à manipuler les langues pour mettre au jour leur relation au langage, donc à travailler sur des énoncés courts, formulés à partir d'une lexis, pour dégager des opérations langagières à valeur universelle. À partir de la relation $E \leftrightarrow E$, où E désigne globalement un événement et E un énoncé, il s'agit de montrer que se construit une relation par l'intermédiaire d'un énonciateur entre un énoncé et un événement : les agencements de l'énoncé, le travail de construction de l'énonciateur et de reconstruction du co-énonciateur fonctionnent sur des opérations primitives. Antoine Culioli a cherché à formaliser ces opérations, à poser des hypothèses et à les frotter à des expériences de langage. On pourra alors se demander en quoi ces opérations peuvent aider à comprendre le texte littéraire, à construire des discours métalittéraires, et plus précisément en quoi ces opérations peuvent être des outils stylistiques.

En effet, si dans son travail d'élaboration de la TO(P)E, Culioli travaille peu le texte littéraire en tant que tel et si, dans les articles publiés, mais aussi dans les notes de séminaires de recherche diffusées par ses étudiants et collègues, l'essentiel de la réflexion et de la formalisation qui en découle s'articule autour de l'énoncé et des gloses qu'il permet d'engendrer, la question du texte se trouve au cœur de la définition de la linguistique que propose Culioli lorsqu'il affirme que « la linguistique a pour objet l'activité de langage appréhendée à travers la diversité des langues naturelles (et à travers la diversité des textes, oraux ou écrits) »[5]. L'idée du « faire texte » de l'énoncé est ainsi régulièrement réaffirmée à travers ses travaux. Ces déclarations programmatiques ont constitué une base de travail pour nombre de linguistes, travaillant sur des langues très diverses, indo-européennes et / ou non indo-européennes. Certains ont développé ce projet à partir du contexte littéraire, dans une optique monolingue, mais aussi dans une approche contrastive ou comparatiste, afin de montrer en quoi, les concepts centraux de la TO(P)E permettaient de rendre

compte des choix énonciatifs et stylistiques qui construisent les textes et d'envisager la littérature comme activité épilinguistique mais aussi comme lieu privilégié des « étagements compliqués » que permet le langage[6].

De plus, Antoine Culioli s'inscrit dans la continuité théorique de Saussure et de Benveniste. Ainsi Dominique Ducard[7] montre-t-il que Culioli pourrait reprendre à son compte grand nombre des éléments de la conférence de Genève de 1891, qui disent que la linguistique doit passer par une microspécialisation pour pouvoir espérer atteindre, un jour, une généralisation. Lorsqu'Antoine Culioli répond à Claudine Normand « je me mets dans la peau d'un sujet qui découvre le langage et qui, en même temps qu'il organise peu à peu ce qui va devenir un texte dans une langue, s'interroge sur ce qu'il fait quand il fait ça[8] », le linguiste semble caractériser la démarche du chercheur en littérature, qui s'interroge sur ce que fait le texte littéraire quand il fait ça. Aussi Claudine Normand n'a-t-elle pas manqué de qualifier la théorie de Culioli de « poétique » :

Il me paraît donc possible, par un rapprochement qui, je l'espère, ne paraîtra pas outrancier, d'y voir une poétique qui, partie de l'observation de cet objet empirique qu'est l'activité de langage et sans cesse sollicitée par sa complexité, donne les principes pour l'aborder, l'analyser et la représenter. C'est en même temps une pratique par la mise en œuvre (toujours continuée) d'une méthode qui fait sa place à l'imprévu, prépare à le saisir, fait surgir de nouveaux phénomènes et avec eux de nouveaux problèmes. C'est enfin aussi une éthique qui nous apprend à admettre que le héros aux mille tours[9] ne peut jamais être complètement saisi, rangé, catalogué, que sans cesse il échappe et prolifère de façon irrationnelle et le plus souvent imprévisible[10].

On pourra alors s'interroger sur ces imprévus, dont le texte littéraire est fécond, et analyser l'interaction entre la théorie culiolienne et les problèmes que peut soulever l'action du langage dans la littérature.

Nous proposons pour ces deux journées d'étude quelques pistes de réflexions – celles-ci ne sont peut-être pas les seules imaginables :

1. Les opérations prédicatives et énonciatives et la stylistique.
2. La TO(P)E comme outil d'analyse générique du texte littéraire.
3. La TO(P)E et le texte littéraire, études de corpus.
4. La place de Culioli dans l'enseignement littéraire, secondaire et universitaire.
5. La démarche culiolienne comme poétique.

Les études pourront porter sur toutes les langues.

La langue du colloque sera le français.

Notes

[1] *En quoi Saussure peut-il nous aider à penser la littérature ?*, Sandrine Bédouret et Gisèle Prignitz (eds), PUPPA, 2012.

[2] *Émile Benveniste : vers une poétique générale*, Sandrine Bédouret et Chloé Laplantine (eds), PUPPA, 2015.

[3] *Transcription du séminaire de DEA 1975/1976*, p. 23.

[4] Culioli, Antoine, « Ceci n'est pas une conclusion », in *Un homme dans le langage*, Dominique Ducard et Claudine Normand (eds), Ophrys, 2006, p. 368.

[5] Culioli, Antoine, (1987), « La linguistique : de l'empirique au formel », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, T1, Ophrys, 1990, p. 14.

[6] Culioli, Antoine, « La communication verbale », in *L'aventure humaine, Encyclopédie des Sciences de l'Homme*, Vol. IV, Éditions Grange Batelière, 1967, p. 65-73.

[7] Ducard, Dominique, « Seuils, passages, sauts », *Un homme dans le langage*, op. cit., p. 14.

[8] Culioli, Antoine et Normand, Claudine, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, HDL, Ophrys, 2005, p. 182.

[9] Claudine Normand compare le langage à Ulysse dans cet article, et Culioli à Homère construisant l'épopée du langage.

[10] Normand, Claudine, « La théorie d'Antoine Culioli, une poétique », *Un homme dans le langage*, Dominique Ducard, Claudine Normand (eds), Ophrys, 2006, p. 366.

Modalités de soumission

Les propositions doivent être adressées aux deux co-organisatrices : sandrine.bedouret@univ-pau.fr et christine.copy@univ-pau.fr

avant le 30 janvier 2016.

Comité scientifique

Isabelle Chol (CRPHLL – UPPA),
Hélène Chuquet (Forell – Université de Poitiers),
Chloé Laplantine (HTL – CNRS, Université Paris Diderot),
Monique de Mattia (Lerma – Université d'Aix-Marseille),
Bernard Oyharcabal (Iker – UPPA),
Gisèle Prignitz (CRPHLL – UPPA),
Nicole Rivière (LLF – CNRS – Paris Diderot).

NOUVEAUX TABOUS LINGUISTIQUES

**Colloque international
Łódź(Pologne), 5-7 mai 2016
Université de Łódź
Faculté de Philologie
Chaire de Philologie romane**

Date limite: 30 janvier 2016

La Chaire de Philologie romane de l'Université de Łódź sollicite des propositions de communications pour le colloque intitulé « Nouveaux tabous linguistiques » qui se déroulera du 5 au 7 mai 2016.

Tabou, interdiction, réticence, censure... plusieurs désignations différentes pour une même idée, celle de l'existence de concepts dont le nom propre est à éviter. Les mots de la langue ont un pouvoir. Ils affrontent les tabous, les contournent ou les transgressent : ils peuvent se transformer en boucliers ou en armes offensives.

Le sujet du tabou linguistique n'est sans doute pas très neuf. Or le caractère, la sphère et l'objet du tabou changeant avec le temps, ce thème semble inépuisable : il y aura toujours certains mots ou noms qui, pour reprendre les paroles de Benveniste d'il y a plus de quarante ans (*Problèmes de linguistique générale* II, 1974), « ne doivent pas passer par la bouche ». Dans les années soixante du siècle précédent, Stanislas Widlak écrivait :

« Le phénomène du tabou n'a pas cessé d'exister. Il existe toujours, aussi dans les sociétés modernes, comme il existait dans les sociétés primitives. Ce qui a changé, c'est seulement son caractère, les prémisses sur lesquelles il se base, les causes pour lesquelles il existe. Les interdictions linguistiques existaient et existent toujours ; ce n'est que leur motivation sociale qui change » (*Interdiction linguistique en français d'aujourd'hui*, 1965).

L'objectif du colloque est de réunir des chercheurs en sciences du langage travaillant dans des perspectives théoriques différentes pour se livrer à une étude des tabous linguistiques actuels. On assiste depuis un certain temps au changement de caractère des interdits : de ceux de nature superstitieuse, sacrée, ils sont passés aux contenus tout simplement inconvenants, incommodes, pour une raison ou une autre. Autrefois, on évitait le nom de Dieu ou du diable. Aujourd'hui, certaines interventions militaires ne peuvent sous aucun prétexte être décrites comme guerres...

Pourtant, nous ne nous intéresserons pas seulement aux formes remplaçantes servant de « boucliers » : les euphémismes, le politiquement correct. Nous attendons aussi des contributions qui ont pour sujet les dysphémismes, la violence verbale, les gros mots (et plus largement), toute manifestation linguistique d'une transgression des tabous.

Nous espérons répondre aux questions suivantes : Quels sont maintenant les domaines privilégiés pour la tabouisation ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Comment cela se reflète-t-il dans la langue ? Comment contourne-t-on et transgresse-t-on les nouveaux tabous ?

Les présentations auront une durée de 20 minutes et seront suivies de 10 minutes de discussion.

Langue du colloque : français

Inscription et propositions de communication avec résumé : avant le 30 janvier 2016

La fiche d'inscription et la proposition de communication seront envoyées à l'adresse suivante :

colloque.tabous@gmail.com

Le résumé (20 lignes au maximum, format Word) doit porter le titre de la communication, le(s) nom(s) de l'intervenant / des intervenants, l'affiliation et une adresse courriel.

Notification de l'acceptation des propositions de communication : le 25 février 2016

Une deuxième circulaire, diffusée vers la mi-mars, établira un programme provisoire et fournira aux participants toutes les informations utiles à leur arrivée et à leur séjour à Łódź.

Une troisième circulaire, avec le programme définitif, sera envoyée par courriel en avril 2016.

Frais d'inscription :

Enseignants-chercheurs, chercheurs : 100 euros

Doctorants : 65 euros

Les frais d'inscription au colloque incluent : la publication des articles, les pauses-café et les déjeuners des 5, 6 et 7 mai.

Les informations concernant la date et les modalités de règlement des frais d'inscription seront communiquées dans la deuxième circulaire.

Site internet du colloque : en préparation

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Anna BOCHNAKOWA (Université Jagellonne de Cracovie)

Marc BONHOMME (Université de Berne)

Jean-Pierre GOUDAILLIER (Université Paris V)

Alicja KACPRZAK (Université de Łódź)

Georges KLEIBER (Université de Strasbourg)

Montserrat LÓPEZ DÍAZ (Université de Santiago de Compostela)

Montserrat PLANELLES IVÁÑEZ (Université d'Alicante)

Nuria RODRÍGUEZ PEDREIRA (Université de Santiago de Compostela)

Jean-François SABLAYROLLES (Université Paris XIII)

Dávid SZABÓ (Université Eötvös Loránd de Budapest)

COMITÉ D'ORGANISATION

Sous la direction scientifique de Alicja KACPRZAK

Responsable : Agnieszka KONOWSKA (Université de Łódź)

Secrétaire : Anna BOBIŃSKA (Université de Łódź)

COLLOQUE INTERNATIONAL MÉDIAS NUMÉRIQUES ET COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

IUT du Havre
Département Information-Communication
IDEES Le Havre (UMR CNRS 6266)
Université du Havre (France)
1er, 2 et 3 juin 2016

Date limite: 31 janvier 2016

Après 2010 (La communication électronique en situations mono et plurilingues – Formes, Frontières, Futurs), 2012 (La communication électronique dans la société de « l'information ») et 2014 (Communication électronique, Cultures et Identités), nous organisons en 2016 le quatrième colloque international sur la communication électronique au Havre. Cette manifestation scientifique se déroulera au cœur de la ville, dans les locaux de l'IUT (Quai Frissard, Le Havre, France) comme lors des précédentes éditions.

Si nous souhaitons continuer de mobiliser les chercheurs sur cette thématique qui est au cœur des préoccupations de l'équipe havraise (<http://www.umar-idees.fr/?l-homme-trace>) au point de devenir récemment un axe majeur de l'UMR CNRS IDEES, c'est parce que la communication électronique est, plus que jamais, une activité sociale et sociétale essentielle. En effet, la communication électronique, qui consiste en l'échange d'informations de natures variées et sous des formes diverses à l'aide des Technologies de l'Information et de la Communication (désormais TIC), permet de/conduit à « laisser » des traces numériques, consciemment ou non, de son passage et/ou de son activité. L'Homme-trace converse aujourd'hui avec une grande variété d'interlocuteurs, il prend la parole publiquement sur les réseaux et s'empare de toutes les TIC renégociant les usages comme les pratiques. Ce phénomène, ce pluri-usage numérique génère une plurisémiotité des échanges, un plurilinguisme, un pluriculturalisme qui ont tous des effets sur l'identité des interlocuteurs/interscripteurs et, de facto, sur leurs pratiques. C'est en tenant compte de ces constats que nous avons décidé de structurer la réflexion à partir de 6 niveaux. Nous proposons ainsi de réfléchir 1) aux stratégies de communication politique numérique et, très largement, à la place occupée (ou pas) par l'e-citoyen ; 2) à la place des TIC dans et pour l'éducation ; 3) au journalisme numérique qu'il soit professionnel ou amateur ; 4) aux effets de la communication électronique sur les entreprises, les marques ; 5) aux identités numériques émergentes qui dépendent tellement des usages et des pratiques de communication électronique ; 6) aux territoires que le numérique redéfinit de plus en plus tant du point de vue patrimonial que culturel.

Formellement, ces 6 niveaux prennent la forme de 6 axes et nous souhaitons que les propositions de communication s'inscrivent dans l'un d'eux.

Les propositions de communication (3500 signes) devront nous parvenir par mail avant le 31 janvier 2016: soumission@colloquelehavre2016.org

Axe 1. Communication électronique et vie politique

Axe 2. TICE, éducation par les médias numériques et éducation aux médias numériques

Axe 3. Le journalisme à l'ère du numérique

Axe 4. Marques et communication électronique

Axe 5. Identités et espace public numérique

Axe 6. Territoires, actions culturelles et innovations numériques

En savoir plus: http://www.colloquelehavre2016.org/appel_a_communication-2016/

MALADIES DE L'ÂME, ÉMOTION, AFFECT : ÉCRITS AUTOCHTONES, CANADIENS ET QUÉBÉCOIS DANS LES TIRS CROISÉS D'UN NOUVEAU TOURNANT

Banff Centre, 22-25 septembre 2016 (Alberta, Canada)

Un colloque organisé par le Centre de littérature canadienne de l'Université de l'Alberta et le Centre d'études canadiennes de l'Université d'Innsbruck

Date limite: 1er février 2016

Conférences d'honneur confirmées

1. Smaro Kamboureli, Université de Toronto
2. Daniel Laforest, Université de l'Alberta
3. À annoncer

Table ronde littéraire

À annoncer

Selon D. Bachmann-Medick, un tournant scientifique ne mène pas à la simple réorientation radicale d'une seule et unique discipline, mais au contraire, invite à embrasser une pluralité de perspectives transdisciplinaires afin de compléter et de renforcer des approches préexistantes. Un tournant n'en supprime pas un autre, mais devient partie intégrante d'un processus dynamique à partir duquel naissent de nouvelles catégories d'analyse et des concepts nouveaux. Étudier à la fois les implications générales, mais aussi les effets positifs et négatifs d'un tournant s'avère particulièrement enrichissant si l'on compare des traditions académiques différentes – comme c'est le cas pour ce colloque transdisciplinaire et transatlantique – ainsi que des productions littéraires composées dans des langues différentes.

Dans la foulée du colloque « Écriture de la crise : dans la tourmente et au-delà » qui a eu lieu à l'Université d'Innsbruck en 2015, « Maladies de l'âme, émotion, affect » cherche non seulement à répondre à certaines questions à l'égard de l'affect, ou du « tournant affectif » pour reprendre le terme de Patricia Clough, mais aussi à interroger l'influence que les précédentes recherches sur les émotions et la cognition ont eue sur l'étude des écrits autochtones, canadiens et québécois. Si l'empathie et l'agencéité se sont imposées en tant que principes fondamentaux dans certains champs de l'analyse littéraire, leurs racines émanent de disciplines classiques telles que la poétique, la rhétorique ou l'herméneutique (Th. Anz), mais aussi des recherches sur l'agencéité prônées par les théories de la réception de l'école de Constance. À partir d'écrits contemporains autochtones, canadiens et québécois de langues anglaise ou française, les participants sont encouragés à explorer les implications émotionnelles et affectives du procédé de communication littéraire, en s'appuyant sur des recherches d'ordre conceptuel et empirique et en essayant de traiter des aspects suivants :

- L'habitus émotionnel et affectif du producteur/de la productrice (auteur.e réel.le), son utilisation intentionnelle ou non des techniques d'émotionnalisation, sa définition d'une poétique spécifique, et leur possible impact sur le texte;
- La réponse émotionnelle ou affective du/de la lecteur/lectrice réel.le face à ces techniques;
- Le texte, véhicule d'émotions ou d'affects, qui nomme, définit et présente ces émotions comme l'habitus mental des protagonistes (Th. Anz); la manière dont ces procédés sont mis en discours et évoqués à même le texte; l'utilisation de métaphores, d'une syntaxe de l'indicible ou encore l'inscription du corps qui s'inscrivent dans l'esthétique du texte.

Porter un regard sur la littérature contemporaine nous confronte inévitablement aux perspectives sur le 21^e siècle de S. Žižek qui y discerne un « point zéro apocalyptique », aux analyses de S. Ahmed, L. Berlant et autres qui dénoncent un attachement « cruel » à l'optimisme néolibéral, aux travaux de M.C. Nussbaum sur l'éthique du care, cette forme affective et alternative de connaissance, d'agencéité et de démocratie (J. Tronto) ou encore aux « ugly feelings » de S. Ngai.

- Quels sont dès lors les affects et émotions qui définissent particulièrement notre moment littéraire ou encore notre moment de crise ?
- Comment la sphère intime ou privée répond-elle à la sphère publique ?

- Quel serait l'équivalent actuel de l'ennui romantique ou de la mélancolie ?
- Les expériences de l'exil et de la migration exacerbent-elles les traits de ces nouvelles « maladies de l'âme » dont parlait J. Kristeva ?
- Les auteur.e.s posent-ils/elles la question de l'animalisation (M.Y. Chen) ?
- Quelles vies sont aujourd'hui considérées comme dignes d'être vécues et reconnues comme telles (J. Butler) ?
- Comment les interventions littéraires et critiques autochtones sont-elles susceptibles de remettre en question les catégories et les étiquettes que cet appel à communications semble indiquer et de nous permettre de relater d'autres histoires (D.H. Justice) ?

Ces questions et bien d'autres – au sujet des implications émotionnelles et affectives de la communication littéraire – devraient permettre aux participants d'aborder les émotions, affects et nouvelles maladies de l'âme qui définissent la production littéraire de ce 21^e siècle, et par-là même de contribuer au développement terminologique, méthodologique et théorique du domaine de l'affect et de l'émotion et de celle de l'analyse du texte.

Dans le traitement de ces sujets possibles, nous encourageons les perspectives et les méthodologies comparatives, multidisciplinaires et interdisciplinaires. Nous sollicitons des propositions de communication traditionnelle de 20 minutes, mais d'autres formes sont acceptées, telles que des exposés de 10 minutes, des tables rondes ou encore des présentations pecha kucha. Des panels complets (de 3 à 4 communications) sont aussi fortement sollicités.

Les propositions de 250 mots par communication, en anglais ou en français, doivent être accompagnées d'une courte biographie (50 mots) et soumises à clconf@ualberta.ca avant le 1^{er} février 2016.

Comité Organisateur

- Marie Carrière, Directrice, Centre de littérature canadienne, Université de l'Alberta (carriere@ualberta.ca)
- Kit Dobson, Associate Professeur agrégé d'anglais, Université Mont-Royal (kdobson@mtroyal.ca)
- Ursula Moser, Directrice, Centre d'études canadiennes, Université d'Innsbruck (Ursula.Moser@uibk.ac.at)

Comité scientifique

- Albert Braz, Université de l'Alberta
- Evelyne Gagnon, Université de l'Alberta
- Simon Harel, Université de Montréal
- Larissa Lai, Université de Calgary
- Brigit Mertz-Baumgartner, Université d'Innsbruck

Ce second colloque aura lieu au Banff Centre les 22-25 septembre 2016. Situé dans le parc national de Banff, surplombant le paysage magnifique des montagnes Rocheuses, le Banff Centre s'est imposé comme un lieu sans équivalent pour l'exploitation des arts de toutes les disciplines au Canada et sur la scène internationale. Pour des renseignements au sujet du Centre de littérature canadienne à l'Université de l'Alberta, veuillez visiter www.abclc.ca.

SUPPORTS EN CLASSE DE LANGUE(S) . SPÉCIFICITÉS DES ENJEUX ET DIVERSITÉ DES APPROCHES

Colloque international organisé par L'Université My Ismail, L'École Normale Supérieure et Le Département de langue et littérature françaises (Meknès, Maroc)

25 et 26 mars 2016

Date limite: 15 février 2016

La didactique des langues-cultures est une discipline de recherche encore jeune mais qui a construit des objets d'étude spécifiques, entre autres les supports (Philippe Blanchet, Patrick Chardenet, 2011). Ces derniers demeurent toutefois « peu exploré(s) dans (leurs) diversités et (leur) complexité » (Leclère, Malory et Jean-Paul Narcy-Combes ,2014 :10) malgré le fait qu'ils constituent « un maillon central » dans toute situation d'enseignement apprentissage et reflètent la professionnalité de l'enseignant (Dominique Bucheton et Olivier Dezutter ,2008).

Nous voulons à travers ce colloque interroger ce concept complexe et ambivalent, cette « zone obscure encore largement inconnue de l'enseignement du français » (Plane et Schneuwly, 2000). Nous préférons toutefois inscrire la notion dans un sens plus restreint et considérer que le support est tout « dispositif matériel indépendant d'une pratique » Luciana Graça et Luísa Álvares Pereira ,2009) qu'il soit un support écrit (manuels, livret d'exercices, guide.....), un support pour l'écrit (tableau, cahier d'élève, fiche d'enseignant,...) ou encore un support multimodal (ordinateur, internet.....) convoquant aussi bien l'écrit que l'oral .Notre objectif est d'essayer de mieux appréhender la complexité de la notion.

Nous souhaitons également mettre en lumière les divers usages de cet objet didactique en classe de langue, soulever la question des spécificités des ses enjeux et de ses apports, en fonction des approches mises en œuvre, aussi bien dans la construction des apprentissages des apprenants en contexte scolaire, que dans celle relative aux savoirs professionnels dans un contexte de formation.

Il s'agit enfin de démontrer comment une réflexion sur les supports en contexte scolaire et de formation pourrait nous renseigner sur les conditions d'apprentissage des langues, les représentations des métiers de l'enseignement et les conceptions de la politique éducative dans un contexte donné.

Seront abordés, à titre indicatif, les axes suivants :

Axe 1 : Support(s) en didactique des langues-cultures

- diversité et complexité du concept
- spécificités de sa ou ses fonctions didactiques.....

Axe2 : Supports et stratégies d'apprentissage en classe de langue

- usages des supports en classe de langue
- fonctions des supports
- enjeux et apports.....

Axe3 : Supports et formation des enseignants

- Supports et construction de compétences professionnelles
- supports et politique éducative.....

Responsables :

Pr. Mina SADIQUI

Pr. Mohamed FARAJI

Modalités de soumission

Les propositions de communication sont à envoyer avant 15 février 2016 sous forme de résumé de 300 mots aux adresses suivantes : mina.sadiqui@ens.umi.ac.ma et mohamed.faraji@ens.umi.ac.ma

Le résumé devra contenir le titre de la communication, le nom et le prénom du chercheur, l'organisme de rattachement et les mots-clés.

N. B.

Les contributions retenues par le comité scientifique seront notifiées le 29 février 2016.

Site web de référence : <http://www.ens.umi.ac.ma/index.php/fr/>

NOUVELLES APPROCHES DU CORPUS EN LINGUISTIQUE ANGLAISE

9-10 juin 2016 Avignon (France)

Date limite: 29 février 2016

Historiquement, la linguistique pragmatique -- que ce soient les théories des actes de langage, de la pertinence, de l'argumentation, de l'énonciation, etc. -- ne s'est pas toujours servie des corpus, ou alors s'en est servie, mais dans un esprit d'"éclectisme illustratif" (Kohnen 2015:56 [1]), en citant des occurrences authentiques pour illustrer telle ou telle perspective théorique. Plus récemment, diverses approches sémasiologiques ont considéré que l'apparente polysémie en contexte d'un marqueur donné peut s'expliquer de manière satisfaisante en termes de configurations complexes, construites par l'interaction des potentiels sémantiques -- ou invariants -- d'éléments en cooccurrence. Une telle approche ouvre de nouvelles perspectives pour l'exploitation quantitative des données de corpus dans le cadre des théories qui ont souvent privilégié l'analyse qualitative d'un nombre limité de cas. Les technologies des requêtes sur corpus permettent désormais des interrogations sophistiquées en termes d'affinités de collocation, ciblant des données qui peuvent -- en fonction des conventions d'étiquetage du corpus -- impliquer aussi bien des traits linguistiques que paralinguistiques (pauses, chevauchements, identités des locuteurs, genres textuels, etc.).

Le présent colloque vise par conséquent à explorer l'utilité et la pertinence de l'analyse quantitative à partir de corpus d'anglais ou de variétés d'anglais dans des domaines de la recherche linguistique où une approche plus qualitative a jusqu'à présent prévalu. On pourra par exemple s'interroger sur:

- la description sémantico-pragmatique de marqueurs spécifiques ou de configurations de marqueurs à partir de données quantitatives issues de corpus;
- les exigences en termes de prétraitement des corpus en vue de telles recherches, ex. étiquetage spécifique ou ad hoc, conventions des identifiants employés;
- les types de requêtes sur corpus, les outils, la syntaxe et/ou les algorithmes pertinents pour de telles recherches.

Nous encourageons également les travaux qui ciblent l'utilisation des corpus dans l'étude de l'identité linguistique, thématique clé de notre laboratoire local Identité Culturelle, Textes et Théâtralité.

Langues du colloque: anglais et français.

[1] Kohnen, Thomas. 2014. "Speech Acts: a diachronic perspective", in *Corpus Pragmatics. A Handbook*. Aijmer, K. and Rühlemann, C. (eds.), Cambridge University Press.

Modalités pour proposer une communication

Les propositions anonymes en vue d'une présentation de 30', comprendront un titre, une bibliographie limitée à dix références maximum et un texte d'environ 400 mots qui précisera le cadre théorique, les objectifs et méthodes de l'étude.

Les propositions se font par dépôt de fichier via le site du colloque. D'abord, il vous faudra créer un compte sur sciencesconf.org si vous n'en avez pas déjà un, puis cliquer sur "Dépôts" dans le menu latéral, puis "Déposer un résumé". En cas de difficulté, envoyer un email via la rubrique "Contact". Chaque proposition sera soumise à une double relecture anonyme dont les résultats seront communiqués avant le 31 mars 2016. En cas de difficultés, vous pouvez envoyer un email via la rubrique "Contact" à gauche.

Date limite d'envoi de propositions: 29 février 2016.

Partenaires

Avec le concours du laboratoire ICTT EA 4277: <http://ictt.univ-avignon.fr> et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse www.univ-avignon.fr

Site du colloque: <http://nacla1.sciencesconf.org/>

■ APPELS À CONTRIBUTIONS

LE DISCOURS HYPERTEXTUALISÉ

Semen n°42

Presses Universitaires de Franche-Comté

Parution Octobre 2016

Date limite: 20 décembre 2015

Éditeur Justine SIMON Docteur en Sciences du langage et Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations (CREM, EA 3476)

Lire l'appel (fichier pdf):

<http://crem.univ-lorraine.fr/sites/crem.univ-lorraine.fr/files/appele-articles-semen-42-discours-hypertextualise-simon-oct2015.pdf>

LE RAPPORT : UN GENRE ENTRE DESCRIPTION ET PRESCRIPTION

Mots. Les langages du politique, n°114 (juillet 2017)

Date limite: 10 janvier 2016

Emilie Née

Université Paris-Est-Créteil — CEDITEC (EA 3119 – UPEC)

Claire Oger

Université Paris-Est-Créteil — CEDITEC (EA 3119 – UPEC)

Frédérique Sitri

Université Paris Ouest Nanterre — Modyco (UMR 7114)

Dans les institutions et les organisations (appareils gouvernementaux, organisations internationales, entreprises, services sociaux...), la production de rapports est devenue une pratique professionnelle répandue, et elle est réputée fournir un outil privilégié d'aide à la décision. Indissociablement descriptif et évaluatif, l'état des lieux qui y est proposé peut être mis au service de préconisations formulées de manière plus ou moins explicite. Publicisé, le rapport est aussi un outil de communication, de promotion, voire de positionnement stratégique.

On peut faire l'hypothèse que ces caractérisations pragmatiques définissent un genre ou un « macro-genre » (Sitri 2015), par-delà la variété des noms employés pour le désigner, et les formes d'organisation textuelle qu'il peut recouvrir : rapport d'information, rapport public, rapport d'activité, rapport de police, rapport éducatif, « rapportage » des Etats européens auprès de la Commission européenne... Au sein d'une sphère d'activité donnée, il s'articule avec des genres voisins : par exemple, dans la sphère politico-institutionnelle, les notes, comptes rendus de séances, livres blancs.

Ce dossier de la revue Mots. Les langages du politique se propose d'interroger les inscriptions en discours de cette double visée descriptive et prescriptive, ainsi que ses effets sur la prise de décision dans les institutions et les organisations. Plusieurs axes pourront être abordés dans les contributions.

— Le premier interrogera la façon dont se manifeste, dans la matérialité langagière, l'intrication entre description et évaluation, et plus généralement la dimension argumentative des énoncés ou des séquences qui se présentent comme de simples constats. On pourra aussi s'intéresser aux différentes formes que

prend l'affleurement – ou au contraire l'effacement – de la visée argumentative (voir par exemple l'étude des énoncés concessifs dans Ducard 2002 ou Garnier 2008, ou au contraire les manifestations de la « neutralisation » ou de la « dépolitisation » dans les discours chez Maingueneau 2002, Cusso et Gobin 2008, Oger 2013).

— Les contributions pourront également porter sur la dimension dialogique des rapports, qu'il s'agisse d'identifier des sources explicitement mobilisées, des allusions ou des traces d'interdiscours, ou de saisir des formes stabilisées et d'observer leur circulation dans une sphère donnée (routines [Née, Sitri, Veniard 2014 et 2015], formules [Krieg-Planque 2009]...).

— Un troisième axe concerne l'aspect compositionnel ainsi que l'hétérogénéité textuelle et sémiotique : plan du texte, dans ses relations avec la double visée du rapport ; expressions – et localisation dans les textes – de la préconisation ; place et usages des chiffres, graphiques, illustrations (Bouchard 2008 ; Bacot, Desmarchelier, Rémi-Giraud 2012) ; aspects liés à l'énonciation éditoriale (Souchier 1998).

— On pourra également se pencher sur la « carrière » des rapports, les usages dont ils font l'objet dans la sphère politique, institutionnelle, ou médiatique, où la publication de certains « fait événement » tandis que d'autres passent inaperçus, ou encore sont plus ou moins discrètement écartés par les instances de décision.

— Enfin, ce dossier accueillera des contributions interrogeant la dimension historique du genre du rapport (Karila-Cohen 2000 et 2008, Gardey 2008), ainsi que ses développements à l'époque actuelle, que l'on peut mettre en relation avec la place croissante de l'évaluation (Bouchard et al. 2015, Cassin 2014) et de la production d'indicateurs caractéristique du gouvernement « par les instruments » (Lascombes et Le Galès 2004) aussi bien que de la vogue de reporting dans l'entreprise. Dans ce cadre, le rapport peut être envisagé, au-delà des visées ci-dessus mentionnées, comme un outil de rationalisation et de normalisation de l'action publique comme de l'activité professionnelle.

Bibliographie

Bacot Paul, Desmarchelier Dominique, Rémi-Giraud Sylvianne éd., 2012, « Chiffres et nombres dans l'argumentation politique » (n° spécial), Mots. Les langages du politique, n°100.

Borzeix Anni, Fraenkel Béatrice éd., 2001, Langage et travail. Communication, cognition, action, Paris, CNRS Éditions.

Bouchard Julie, Candel Etienne, Cardy Hélène, 2015, La médiatisation de l'évaluation, Berne, Peter Lang, 2015.

Bouchard Julie éd., 2008, « La communication nombre » (dossier), MEI [Médiation et Information. Revue internationale de communication], n°28, L'Harmattan.

Cassin Barbara, 2014, Derrière les grilles : Sortons du tout-évaluation, Fayard/Mille et une nuits, 2014.

Coton Christel, Proteau Laurence, éd., Les paradoxes de l'écriture. Sociologie des écrits professionnels dans les institutions d'encadrement, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Le sens social, 2012.

Cusso Roser et Gobin Corinne, 2008, « Du discours politique au discours expert » (dossier), Mots. Les langages du politique, n°88.

Ducard Dominique, « Une figure obligée : la concession », in Dardy Claudine, Ducard Dominique et Maingueneau Dominique, 2002, Un genre universitaire. Le rapport de soutenance de thèse, Lille, Presses du Septentrion, p. 107-118.

Gardey Delphine, Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940), Paris, La Découverte, 2008.

Garric Nathalie, Léglise Isabelle, Point Sébastien, 2007, « Le rapport RSE, outil de légitimation ? Le cas TOTAL à la lumière d'une analyse de discours », Revue de l'organisation responsable 1/2007 (Vol. 2), p. 5-19.

Garnier, Sylvie. « L'évaluation dans les rapports de signalement ». Les Carnets du Cediscor. Publication du Centre de recherches sur la didacticité des discours ordinaires, 2008, n°10, p. 79-91.

Goody Jack, Pouvoirs et savoirs de l'écrit, Paris, La Dispute, 2007.

Karila-Cohen Pierre, 2000, « Le rapport administratif : du support à l'objet », in Hincker Louis, éd., Réflexions sur les sources écrites de la « biographie politique ». Le cas du XIXe siècle, Paris, CNRS, p. 15-20.

Karila-Cohen Pierre, 2008, L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848), Rennes, PUR, 2008.

Krieg-Planque Alice, La notion de "formule" en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009.

Lascombes Pierre et Le Galès Patrick, éd., 2004, Gouverner par les instruments, Paris, Presses de Sciences Po, p. 357-369.

Maingueneau Dominique, 2002, « Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ? », in Rist Gilbert (dir.), « Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale » (dossier), Nouveaux cahiers de l'IUED, Paris, Presses universitaires de France, coll. Enjeux, n°13, p. 119-132.

Née Emilie, Sitri Frédérique et Veniard, Marie, 2014, « Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels », SHS Web of Conferences, vol. 8, EDP Sciences, p. 2113-2124 [en ligne].

Née Émilie, Sitri Frédérique, et Veniard Marie, 2015, « Regards de linguistes. Les routines d'écriture dans les rapports éducatifs », Les Cahiers Dynamiques, vol. 61, n°3, p. 36-44.

Oger Claire, 2013, Discours d'autorité, discours autorisés. Faire référence et dire l'institution, « inédit » du dossier d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, soutenu le 2 décembre 2013 à l'Université Paris-Sorbonne (CELSA), chap. 7 « L'institution du neutre ».

Sitri Frédérique, 2015, Parcours en analyse du discours : enjeux et méthode. Autour d'écrits professionnels, synthèse du dossier d'habilitation à diriger des recherches en sciences du langage, soutenu le 23 juin 2015 à l'Université Sorbonne nouvelle-Paris 3, chap. 2-2 « Le genre comme principe de détermination du discours ».

Souchier Emmanuël, 1998, « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale », Les Cahiers de Médiologie, n°6, p. 137-145.

Modalités de soumission

Les contributions pourront prendre la forme d'articles (maximum 40 000 signes tout compris) ou de notes de recherche (maximum 15 000 signes tout compris). Les auteurs devront soumettre aux trois coordinatrices, avant le 10 janvier 2016, un avant-projet (3 000 signes maximum tout compris), dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication.

Les contributions devront être proposées aux trois coordinatrices avant le 1er septembre 2016. Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par les coordinatrices du dossier, puis soumises à l'évaluation doublement anonyme de trois lecteurs français ou étrangers de différentes disciplines. Les avis sur les contributions seront donnés à leurs auteurs au plus tard le 1er janvier 2017, après délibération du Comité éditorial. Les références bibliographiques devront figurer en fin d'article et être mentionnées dans le corps du texte sous la forme : (Machin, 1983). L'usage des caractères italiques sera réservé aux mots et expressions en mention, et les guillemets aux énoncés dûment attribués à un auteur, ou à la glose d'un syntagme. Un résumé de cinq lignes et cinq mots-clés seront joints à l'article.

Coordination du dossier

Emilie Née, Claire Oger et Frédérique Sitri

emilie.nee@u-pec.fr ; cla.oger@gmail.com ; fsitri@u-paris10.fr

LANGUES, DISCOURS, IDÉOLOGIES

Revue de l'Université de Moncton

Date limite: 31 janvier 2016

La Revue de l'Université de Moncton entend publier un numéro sur le thème Langues, discours, idéologies, dans le prolongement de la Journée d'études du même nom tenue dans le cadre du colloque L'Acadie dans tous ses défis (Congrès mondial acadien 2014, Edmundston).

Sous la direction de Samira Belyazid, Mélanie LeBlanc et Éric Trudel (Université de Moncton, campus d'Edmundston), le numéro thématique veut rassembler spécialistes et intervenants communautaires dans une réflexion sur les enjeux linguistiques de la communauté acadienne ou des communautés francophones en milieu minoritaire en Amérique du Nord.

Il sera question de faire le point sur la situation actuelle des communautés francophones minoritaires, et de discuter des défis qu'elles doivent relever pour s'adapter aux changements socioéconomiques constants.

Le milieu du travail et le milieu scolaire sont des lieux concrets d'intervention, de négociation et de débats idéologiques en matière linguistique. On n'a qu'à penser à la lutte pour la gestion des écoles francophones au Yukon, ou encore aux manifestations récentes d'un groupe anti-bilinguisme dénonçant la « surreprésentation » des francophones dans les postes de la fonction publique néobrunswickoise. Ce contexte favorise des discours sur la langue qui se confrontent et sont souvent exposés dans la sphère publique par les médias.

Les propositions s'intéressant aux aspects suivants seront privilégiées :

- l'impact des bouleversements économiques, socioculturels et technologiques sur l'enseignement du français et le français langue de travail;
- les implications idéologiques des discours politiques et médiatiques sur la vitalité de la langue française;
- le discours et les représentations linguistiques des jeunes, des travailleurs ou des employeurs face au français et à l'anglais;
- les stratégies discursives et didactiques efficaces pour consolider le français à l'école et dans le marché linguistique national et international;
- la distance entre les idéologies véhiculées par les discours politiques ou médiatiques, d'une part, et la réalité du système scolaire et celle du marché du travail, d'autre part.

Les propositions touchant de façon plus large aux discours, pratiques et idéologies linguistiques dans les communautés francophones minoritaires sont également les bienvenues.

Les propositions de contribution, de 250 mots, doivent être envoyées par courrier électronique au plus tard le 31 janvier 2016 à la secrétaire à la rédaction de la Revue, Mme Phyllis E. LeBlanc, à l'adresse suivante : Phyllis.LeBlanc@umoncton.ca.

Veuillez inclure un titre, l'affiliation des auteures et auteurs, ainsi qu'un maximum de cinq mots-clés.

Les textes (articles scientifiques, synthèses de recherches, notes de recherche ou notes de réflexion), de 5 000 à 8 000 mots pour les articles et les synthèses, devront être remis au plus tard le 31 mai 2016, et être conformes aux directives générales de publication de la Revue de l'Université de Moncton (<https://rum.erudit.org/>)

Prière d'adresser les questions relatives au thème et au contenu scientifique aux directrices et directeur du numéro, à l'adresse suivante : LanguesDiscoursIdeologies@gmail.com.

Directives générales de publication: <https://rum.erudit.org/>

BULLETIN LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ, NUMÉRO 2, 2016

Rubrique « Sous la loupe »

Dossier thématique « Le rôle des associations dans le développement du français »

Date limite : 22 février 2016

Le XIV^e congrès de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) se tiendra à Liège du 14 au 21 juillet 2016. Quatre ans après le congrès de Durban, l'édition 2016, intitulée « Le français, langue ardente », portera sur *la place et le rôle du français dans les mondes culturel, social, intellectuel, économique, professionnel d'aujourd'hui et de demain*, lesquels doivent faire l'objet de nouvelles analyses et de nouvelles initiatives. Le thème sera exploré à travers 9 symposiums.

En prévision de cet événement majeur, qui rassemblera près de 2000 participants venus échanger leurs expériences, renouveler leurs pratiques pédagogiques et actualiser leur formation scientifique, *Le français à l'université* lance un appel à contributions pour la préparation d'un dossier sur **le rôle des associations** dans le développement du français dans le monde, en particulier au niveau universitaire, dans l'enseignement du français en situation plurilingue et pluriculturelle, et dans la valorisation de la recherche scientifique en français. **Les propositions d'articles attendues devront problématiser un objet de savoir, d'action ou d'interaction et s'appuyer sur des références (données avec sources, citations).**

Pour en savoir plus sur l'édition 2016 du congrès mondial de la FIPF : <http://liege2016.fipf.org/cms/>

Les propositions d'articles (résumé d'environ 200 mots) doivent être adressées avant le **22 février 2016** à français-langues@auf.org

Les auteurs préciseront leur nom, leur titre/fonction, leur structure (institutionnelle, université, laboratoire, association, centre de formation...) et leur adresse mail et **doivent avoir complété ou mis à jour leur fiche dans le Répertoire des chercheurs**, sur le portail « Savoirs en partage » : <http://www.savoirsenpartage.auf.org/chercheurs/>

Après examen des résumés par le comité de rédaction, les auteurs dont les contributions auront été acceptées enverront leurs **articles complets (9000 caractères espaces compris soit environ 1300 mots) pour le 31 mars 2016**. Les articles seront examinés par le comité de rédaction, qui décidera de les accepter, de les refuser ou proposera une réécriture partielle en vue de la publication.

Calendrier

- Réception des résumés (environ 200 mots) : au plus tard le **22 février 2016**
- Notification aux auteurs : au plus tard le **26 février 2016**
- **Articles complets** (environ 9000 caractères espaces compris) : à envoyer au plus tard le **31 mars 2016** et soumis à évaluation (comité de rédaction)
- Parution du bulletin en ligne : **juin 2016**

Le texte complet devra respecter les consignes de rédactions précisées sur la page suivante : <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=76>

Édité par l'Agence universitaire de la Francophonie, Le français à l'université est un bulletin trimestriel d'information et de liaison qui s'adresse aux enseignants et chercheurs des départements d'études françaises, des filières francophones, des centres de langue et des centres d'études ou de recherche sur la francophonie.

Le bulletin est accessible en ligne en version intégrale (<http://www.bulletin.auf.org/>). Le bulletin imprimé paraît désormais deux fois l'an, proposant une sélection d'articles et de notes de lecture tirés des numéros en ligne.

APPEL À TEXTES POUR LA REVUE « EXPRESSIONS »

Date limite : 10 mars 2016

La revue « Expressions » de la Faculté des Lettres et des Langues de l'université des Frères Mentouri de Constantine est une publication plurilingue semestrielle. Elle a pour but d'assurer la publication d'articles scientifiques de qualité, d'un haut degré de clarté et d'accessibilité. Le prochain numéro se prépare, il accueillera des contributions libres en langues (français, anglais), en littérature et en traduction à l'adresse suivante : revueexpressions@gmail.com

Toutes les contributions soumises dans les délais seront évaluées par le comité de lecture. La réception de chaque article donnera lieu à un accusé de réception.

IDENTITÉS EN CONTEXTES PLURIELS

Appel à contribution d'articles pour publication

Date limite : 15 mars 2016

Catégorie: Recueil d'articles

Organisation: Université de La Réunion, France

Équipe d'accueil : DIRE (Déplacements, Identités, Regards, Ecritures)

Mots-clés : constructions identitaires, migration, contacts culturels, métissage, transculturalité, mondialisation, créolisation

Ce projet d'ouvrage collectif porte, dans une approche pluridisciplinaire, sur les constructions identitaires en contextes pluriels, qu'ils soient socioculturels, politiques, religieux, éducatifs, littéraires, linguistiques ou artistiques.

Au fil des siècles, les contacts culturels engendrés par les mouvements migratoires transocéaniques, volontaires ou forcés, ont favorisé les métissages, et par voie de conséquence, ont donné lieu à de nouvelles constructions identitaires, reflets d'un pluralisme culturel. De plus, les nouvelles mobilités du XXI^e siècle produisent non seulement davantage de diversité, mais également de nouvelles hybridités et des processus de « créolisation » (Glissant) dans des jeux d'emprunts et d'apports

mutuels. De fait, la mondialisation actuelle, qui va en s'amplifiant, est marquée par la mise en réseau. Elle favorise les interconnexions et affecte le sentiment identitaire dans un monde à grande échelle où l'individu perd ses marques et/ou les multiplie, à diverses échelles (locale, régionale, nationale, transnationale).

La pluralité des « ethnoscares », selon la formule d'Arjun Appadurai (Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization, 1996, traduit en français en 2001), ou des « paysages d'identité de groupe » affectés par les déplacements (Après le colonialisme) génère une diversité de perceptions et de représentations imaginaires du monde, ainsi que de nouvelles consciences de soi. Pour certains, les nouveaux enjeux, ceux du XXI^e siècle, semblent être de préserver et prolonger leur héritage culturel vernaculaire dans un monde globalisé qui tend à niveler les spécificités. Dans le même temps, la circulation des personnes, des cultures et des idées favorise l'accès à la diversité ; elle est source d'échanges, de négociations et de renouvellement.

Les récents événements liés à l'afflux de « migrants » ou réfugiés économiques et politiques vers l'Europe ravivent les débats sur les questions de l'intégration sociale et culturelle de l'Autre, de l'acceptation de la différence (religieuse, ethnique, culturelle), et suscitent une radicalisation de certains discours identitaires.

Il importe, à travers l'étude de ces dynamiques identitaires en contextes pluriels, de s'interroger sur les postures de résistance à la globalisation et à l'ouverture des frontières, les crispations et replis identitaires, ou inversement les mouvements d'adhésion à l'uniformisation culturelle en cours.

Les propositions se feront sur la base d'un article de 45000 signes et d'une notice bio-bibliographique (max. 300 signes), en français, anglais ou espagnol, accompagné d'un résumé de 450 signes maximum, de 5 mots clés dans deux des trois langues, dont l'anglais.

Les normes sont celles du BTCR de l'Université de La Réunion :

http://ufr-lsh.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/FLSH/BTCR/Publications/guide_auteur_BTCR.pdf

Calendrier :

-15 mars 2016 : date limite de soumission des articles à l'adresse suivante : yvon.rolland@univ-reunion.fr

-15 juin 2016 : réponse aux contributeurs

-15 septembre 2016 : réception des articles finalisés

-31 décembre 2016 : manuscrit définitif

■ APPELS D'OFFRES AUF

DIALOGUE D'EXPERTISE - EXPERTISES GLOBALES OU SPÉCIFIQUES

Date limite : 15 décembre 2015

Contexte

L'Agence universitaire de la Francophonie et l'Institut français collaborent à la mise en place du programme « Dialogue d'expertise ». Le dispositif prendra la forme d'une expertise, effectuée à la demande d'une université, et portant sur tout ou partie des activités d'un département universitaire de français ou d'un centre de langues. Les expertises pourront être globales (ensemble de l'activité du département ou du centre) ou spécifiques (limitée à une question ou un ensemble de questions).

Les expertises globales porteront notamment sur les domaines suivants : sélection des étudiants, ingénierie de formation, curriculums, diplomation, employabilité des diplômés, recherche, intégration du numérique, etc.

Les expertises spécifiques pourront par exemple porter sur les formations professionnelles au sein des départements de français (notamment les formations de traducteurs / interprètes), les parcours de français sur objectifs spécifiques, ou une thématique spécifique au département (enseignement de la littérature, formation au tourisme, etc.) ou au centre de langue (amélioration du niveau de sortie des étudiants, révision du curriculum d'enseignement de la langue, etc.).

Le dispositif comprend trois grandes phases :

1. une auto-évaluation où l'établissement est invité à remplir un questionnaire couvrant l'ensemble de ses activités ;
2. une mission courte permettant à deux experts d'affiner le diagnostic. À la suite de la mission, un compte-rendu est rédigé qui dresse un bilan de la mission et propose des recommandations pour améliorer ou développer les activités. L'équipe d'experts est composée d'un binôme : deux experts, identifiés en fonction des particularités de l'établissement visité et du type de demande d'expertise. Un effort sera fait pour que l'un des experts soit un universitaire de la zone dans laquelle se déroule l'expertise.
3. S'il y a lieu, une deuxième mission est mise en place un ou deux ans après la première, pour aider à la mise en place des recommandations.

Qui peut demander une expertise ?

Les expertises sont soutenues soit par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), soit par l'Institut français, selon les priorités et critères propres à chaque institution.

Peut demander une expertise tout établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays en développement ou un pays émergent, et disposant d'un département de français ou d'un centre de langue qui enseigne le français. Cet appel concerne aussi les expertises des sections de français rattachées aux filières universitaires francophones des établissements dans les pays en développement ou émergents.

L'accord complété et validé par l'université (signature et sceau) doit être joint au formulaire (télécharger le modèle).

Déroulement de l'expertise

L'université bénéficiaire signe un accord avec l'AUF ou l'Institut français ; l'accord définit les modalités de financement. Le questionnaire d'auto-évaluation est remis à l'université bénéficiaire.

Auto-évaluation effectuée par l'établissement. Le questionnaire d'auto-évaluation doit être rempli et remis au moins 3 semaines avant la visite des experts.

Visite des experts (2 ou 3 jours en moyenne, la durée exacte sera fixée d'un commun accord selon la complexité des dossiers et la taille des structures expertisées) dans l'établissement bénéficiaire : entretiens et réunion de travail (sur la base d'un Guide d'entretien qui sera remis à l'expert).

Un mois plus tard : rédaction d'une version provisoire du compte-rendu et transmission à l'établissement. Un

mois plus tard : commentaires de l'établissement sur le rapport et inclusion dans la rédaction définitive ; formulation de recommandations.

Engagement des partenaires

L'AUF ou l'Institut français s'engagent à prendre en charge les frais d'expertise (voyage et indemnités des experts) pour les dossiers qu'elle aura sélectionnés.

L'établissement demandeur s'engage à prendre en charge les frais de séjour des experts (a minima l'établissement logera les experts pendant la durée de l'expertise) et permettre la disponibilité de son personnel pendant la durée de la mission d'expertise.

Résultats de l'expertise

Un rapport d'expertise, rédigé en français, qui comprendra un maximum de 50 pages (sans les annexes) et sera formulé de manière claire pour les décideurs et non-spécialistes.

Les experts devront obligatoirement transmettre au comité de pilotage du projet la totalité des informations brutes obtenues (compte-rendu des entretiens, questionnaires, etc.).

NB : les données recueillies par les experts et les rapports transmis (intermédiaire et final) sont la propriété exclusive de l'établissement bénéficiaire, de l'AUF et de l'Institut français.

Dossier de demande

Pour déposer sa candidature, remplir le formulaire en ligne à l'adresse <https://formulaires.auf.org/> et joindre toutes les pièces justificatives demandées.

Date limite d'envoi des dossiers : 16 novembre 2015

Contact

Amélie Nadeau : amelie.nadeau@auf.org

Mode de sélection et calendrier

La sélection sera effectuée par l'AUF et l'Institut français, avec l'avis du comité de pilotage du projet selon le calendrier suivant :

- 16 novembre 2015 : date limite de dépôt des dossiers de demande d'expertise
- 4 décembre 2015 : réunion du comité de pilotage. Sélection des dossiers retenus par l'AUF et par l'Institut français et désignation des experts.
- Premier semestre 2016 : mise en place des missions.

Site: <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article53>

DIALOGUE D'EXPERTISE - CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

Date limite : 15 décembre 2015

Contexte

Dans le cadre du projet « Dialogue d'expertise », l'Institut français et l'Agence universitaire de la Francophonie proposent aux universités situées dans des pays non francophones qui n'auraient pas de départements de français et qui souhaiteraient se doter d'un tel département une aide, sous la forme d'une expertise, pour les conseiller sur les méthodes et sur les moyens nécessaires pour créer un tel département. La demande peut aussi porter sur la création d'une section de français au sein d'un département de langues romanes ou de langues étrangères, ou d'une section de français dans un centre universitaire de langues.

Cet appel d'offres n'a pas pour objectif de financer la création d'un nouveau département de français, mais seulement d'offrir une expertise permettant à l'université concernée de préparer au mieux l'ouverture de sa section ou de son département de français.

Le dispositif comprend deux grandes phases :

1. un questionnaire préparatoire où l'établissement est invité à remplir un questionnaire couvrant l'ensemble de ses activités ;
2. une mission courte permettant à deux experts d'affiner le diagnostic. À la suite de la mission, un compte-rendu est rédigé qui dresse un bilan de la mission et propose des recommandations pour améliorer ou développer les activités. L'équipe d'experts est composée d'un binôme : deux experts, identifiés en fonction des particularités de l'établissement visité et du type de demande d'expertise. Un effort sera fait pour que l'un des experts soit un universitaire de la zone dans laquelle se déroule l'expertise.

Qui peut demander une expertise ?

Les expertises sont soutenues soit par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), soit par l'Institut français, selon les priorités et critères propres à chaque institution.

Peut demander une expertise tout établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays en développement ou un pays émergent.

Déroulement de l'expertise

L'université bénéficiaire signe un accord avec l'AUF ou l'Institut français ; l'accord définit les modalités de financement. Le questionnaire préparatoire est remis à l'université bénéficiaire.

Le questionnaire préparatoire doit être rempli par l'université et remis au moins 3 semaines avant la visite des experts.

Visite des experts (2 ou 3 jours en moyenne, la durée exacte sera fixée d'un commun accord selon la complexité des dossiers et la taille des structures expertisées) dans l'établissement bénéficiaire : entretiens et réunion de travail (sur la base d'un Guide d'entretien qui sera remis à l'expert).

Un mois plus tard : rédaction d'une version provisoire du compte-rendu et transmission à l'établissement.

Un mois plus tard : commentaires de l'établissement sur le rapport et inclusion dans la rédaction définitive ; formulation de recommandations.

Engagement des partenaires

L'AUF ou l'Institut français s'engagent à prendre en charge les frais d'expertise (voyage et indemnités des experts) pour les dossiers qu'elle aura sélectionnés.

L'établissement demandeur s'engage à prendre en charge les frais de séjour des experts (a minima l'établissement logera les experts pendant la durée de l'expertise) et permettre la disponibilité de son personnel pendant la durée de la mission d'expertise.

Résultats de l'expertise

Un rapport d'expertise, rédigé en français, qui comprendra un maximum de 50 pages (sans les annexes) et sera formulé de manière claire pour les décideurs et non-spécialistes.

Les experts devront obligatoirement transmettre au comité de pilotage du projet la totalité des informations brutes obtenues (compte-rendu des entretiens, questionnaires, etc.).

NB : les données recueillies par les experts et les rapports transmis (intermédiaire et final) sont la propriété exclusive de l'établissement bénéficiaire, de l'AUF et de l'Institut français.

Dossier de demande

Pour déposer sa candidature, remplir le formulaire à télécharger : <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article44>

Date limite d'envoi des dossiers : 16 novembre 2015

Contact

Amélie Nadeau : amelie.nadeau@auf.org

Mode de sélection et calendrier

La sélection sera effectuée par l'AUF et l'Institut français, avec l'avis du comité de pilotage du projet selon le calendrier suivant :

- 16 novembre 2015 : date limite de dépôt des dossiers de demande d'expertise
- 4 décembre 2015 : réunion du comité de pilotage. Sélection des dossiers retenus par l'AUF et par l'Institut français et désignation des experts.
- Premier semestre 2016 : mise en place des missions.

Site: <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article44>

IFOS - PROFESSIONNALISATION EN FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Date limite: 15 janvier 2016

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un deuxième appel à candidatures pour l'accès à la formation en ligne IFOS (volet 2 tutoré). Cette offre s'adresse aux enseignants de français langue étrangère (titulaires ou vacataires) des départements de français, filières francophones et centres de langues des établissements membres de l'AUF, en priorité dans les pays en développement ou les pays émergents.

Présentation et objectifs

IFOS est une plateforme de formation à distance destinée aux enseignants de français langue étrangère désirant se former ou améliorer leurs compétences dans l'élaboration d'un cours de français professionnel. Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre l'Institut français et le Centre de langue française de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France. Le Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté et TV5MONDE ont également participé à sa création. IFOS est financé par le programme du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international « 100 000 professeurs pour l'Afrique ». IFOS est surtout axé sur le français sur objectifs spécifiques (FOS), mais le dispositif propose également une séquence de formation au français sur objectifs universitaires (FOU). La formation est composée de trois volets :

Le premier volet présente la méthodologie et détaille les étapes de la création d'un cours. Il est gratuit et ouvert à tous. Le stagiaire qui termine l'ensemble du premier volet avec 70% de réussite aux activités peut s'inscrire au volet suivant.

Le second volet invite à la création d'un cours complet en français des affaires. Il permet d'appliquer les compétences acquises dans le volet 1 et de réaliser une étude de cas issue du secteur des affaires. Il est payant et nécessite des prérequis académiques. Les stagiaires sont accompagnés par un tuteur tout au long de ce volet.

Le 3e volet permet aux stagiaires de certifier leurs nouvelles compétences. Un tuteur les guide dans l'élaboration d'un dossier « Étude de cas ».

Le présent appel concerne uniquement l'inscription au second volet (La démarche FOS en action - parcours tutoré) pour lequel l'AUF s'engage à défrayer les coûts d'inscription aux candidats qu'elle aura sélectionnés. Seules peuvent être candidates des personnes ayant réussi le premier volet, qui est offert gratuitement en auto-formation.

Pour en savoir plus: <https://www.auf.org/appels-offre/ifos-professionnalisation-francais-objectif/>

APPEL À CANDIDATURES - BOURSES DE DOCTORAT ET DE POSTDOCTORAT « EUGEN IONESCU » 2015-2016

Date limite: 17 janvier 2016

Le programme de bourses "Eugen Ionescu" permet aux doctorants et aux enseignants-chercheurs des pays membres ou observateurs de l'OIF et d'Algérie, issus des établissements membres de l'AUF, de bénéficier d'un stage de recherche de 3 mois en Roumanie, dans une des 26 universités partenaires.

Appel ouvert du 10 novembre 2015 au 17 janvier 2016, 23 h (heure de Bucarest, GMT+2)

Le 23 mai 2007, le Gouvernement de la Roumanie a adopté l'arrêté concernant la création du système de bourses d'études doctorales et de postdoctorat « Eugen Ionescu » pour les ressortissants étrangers dans les institutions d'enseignement supérieur de Roumanie, membres de l'Agence universitaire de la Francophonie. Cette décision fait suite à l'engagement que la Roumanie a pris lors du XIème Sommet de la Francophonie (Bucarest, septembre 2006).

Le programme « Eugen Ionescu » est financé par le Gouvernement de la Roumanie, à travers le Ministère roumain des Affaires étrangères. La gestion effective de ces bourses est coordonnée par l'Agence universitaire de la Francophonie, dont l'expérience dans ce genre de programmes est internationalement reconnue.

Objectifs :

Les mobilités « Eugen Ionescu » s'effectuent au sein du réseau des établissements membres de l'AUF. Elles conduisent les doctorants et les enseignants-chercheurs francophones à l'extérieur de leur pays, en leur permettant de se perfectionner dans les universités membres de l'Agence universitaire de la Francophonie en Roumanie.

Ces mobilités s'inscrivent dans des champs disciplinaires jugés prioritaires pour le développement du pays d'origine et cohérents avec les intérêts de recherche des établissements d'accueil.

Modalités de candidature :

Il faut tenir compte que le dépôt d'une candidature dans le cadre du programme des bourses « Eugen Ionescu » est un processus qui comporte deux étapes essentielles :

La préinscription au programme suppose l'obtention d'une attestation d'accueil de la part de l'université roumaine que le candidat a choisi et où il doit envoyer un dossier de préinscription (voir les règlements ci-dessous). La préinscription doit se faire donc suffisamment à l'avance pour permettre à l'université d'accueil pressentie de traiter le dossier (il est recommandé d'envoyer son dossier de préinscription auprès de l'université avant le 1er décembre 2015).

Le dépôt de la candidature auprès de l'AUF en ligne sur la plateforme <http://formulaire.auf.org/>.

En savoir plus: <https://www.auf.org/allocations/bourses-de-doctorat-et-de-postdoctorat-eugen-ionescu/>

APPEL D'OFFRES 2016 POUR LE SOUTIEN AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES FRANCOPHONES

Date limite: 31 janvier 2016

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à projets pour soutenir des publications scientifiques francophones.

Contexte et objectifs de l'appel d'offres

Cet appel s'inscrit dans le cadre du chantier « recherche » de la programmation quadriennale 2014-2017 de l'AUF qui prévoit de favoriser le développement d'équipes de recherche internationales engagées dans des problématiques émergentes et de renforcer les réseaux universitaires afin de favoriser l'innovation et le

renforcement de la pertinence sociale, scientifique et technologique des résultats de la recherche.

Le soutien aux publications scientifiques contribue à la réalisation de ces objectifs, en aidant la publication et la diffusion d'ouvrages individuels ou collectifs, monographies ou actes de colloques, en version imprimée ou en ligne.

Nature des publications et type de soutien

Cet appel d'offres vise à soutenir la publication et la diffusion d'ouvrages originaux, ouvrages collectifs, monographies, numéros spéciaux de revue ou actes de colloques en version imprimée ou en ligne. Les ouvrages devront être publiés en langue française.

L'AUF apportera une subvention directe à l'éditeur pour l'impression ou la mise en ligne de la publication sélectionnée.

Le financement est fixé à 5000 euros maximum par dossier retenu. Le montant de la subvention attribué à chaque dossier pourra toutefois être adapté par le comité en tenant compte du coût global de la publication, des autres aides apportées et des spécificités de chaque dossier.

Conditions d'octroi et obligations du bénéficiaire

Pour connaître les conditions d'octroi et les obligations du bénéficiaire, nous vous invitons à télécharger le fichier Appel d'offres 2016

La sélection des projets de publications est faite une fois par an.

La date limite d'envoi des dossiers : 31 janvier 2016

Pour demander un soutien à un projet de publication, téléchargez les formulaires suivants :

- Guide de présentation de dossier

https://www.auf.org/media/filer_public/43/2e/432e8dbb-5f68-4b46-8b6f-fc93d71dd14f/guide_de_presentation_appel_2016.pdf

- Formulaire auteur

https://www.auf.org/media/filer_public/1c/2a/1c2a206b-259c-4b87-9ea1-8777f1e59da8/formulaire_auteur_appel_2016.pdf

- Formulaire éditeur

https://www.auf.org/media/filer_public/d7/70/d770389c-b0d6-4f16-b01a-1e05d9b35627/formulaire_editeur_appel_2016.pdf

Les formulaires doivent être envoyés au plus tard le 31 janvier 2016, à minuit (heure de Montréal) à l'adresse suivante : edition-diffusion@auf.org

Attention : Il est conseillé de déposer les dossiers de demande bien avant la date limite du 31 janvier 2016, pour pouvoir si nécessaire les revoir et les compléter en cas d'erreur ou de dossier incomplet.

Calendrier :

- Septembre 2015 : lancement de l'appel d'offres « soutien aux publications scientifiques »

- 31 janvier 2016 : date limite de dépôt des dossiers

- Mai 2016 : sélection par le comité éditorial des projets qui bénéficieront d'un soutien de l'AUF et annonce des résultats

- À partir de juin 2016 : signature des conventions avec l'éditeur et l'auteur des projets d'ouvrages.

- 2017 : date limite pour la publication des ouvrages (un an maximum après la signature de la convention)

Pour plus d'information sur le soutien de l'AUF aux publications scientifiques, consulter

<https://www.auf.org/les-services-de-l-auf/professeur-chercheur/publier-en-francais/>

ou contacter edition-diffusion@auf.org

URL de l'annonce: <https://www.auf.org/appels-offre/appel-doffres-2016-pour-le-soutien-aux-publication/>

4ÈME FORUM UNIVERSITAIRE MAGHRÉBIN DES ARTS

Concours de posters scientifiques sur le thème du Nombre d'Or à l'intention des étudiants en master et doctorat du Maghreb

Date limite: 31 janvier 2016

Fort de la réussite des trois précédentes éditions, le BM se propose de réaliser, du 16 au 20 mars 2016, le 4ème Forum Universitaire Maghrébin des Arts, initiative adressée aux étudiants – niveau master ou doctorat - des universités et autres institutions d'enseignement supérieur de la région Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) membres de l'AUF.

Énoncé du problème

Qu'en est-il aujourd'hui de cette aspiration à l'accord entre la raison et les choses, entre la raison et les hommes ? Quelles correspondances, chiffrables ou non, quels modèles, numériques ou non, nous donnent à penser que l'équilibre est encore possible et qu'il vaut la peine de poursuivre l'harmonie sous toutes ses formes et dans tous ses modes ?

Le 4ème Forum universitaire maghrébin des arts propose aux compétiteurs d'illustrer, à l'aide d'un poster scientifique, cette recherche de la juste proportion que symbolise le nombre d'or.

Modalité

Présentation d'un « poster scientifique » élaboré par un maximum de deux étudiants et présenté en français, au cours d'une séance publique, par un(e) seul(e). Voir consignes et règlement du concours à télécharger ci-après.

Champs couverts

Architecture
Peinture
Sculpture
Musicologie
Poésie
Astronomie
Médecine
Mathématique
Sociologie
Droit
Économie
Numérique
Physique, Chimie
Sciences de la terre
Sciences de la nature
Sciences du langage
...

Composantes du Forum

Exposition et concours de posters scientifiques

Organisation de 3 tables rondes

Spectacles

Axes des 3 tables rondes

L'intelligibilité du monde (harmonies mathématiques en astronomie, géologie, botanique, biologie...)

La raison du beau (la géométrie du beau en architecture, sculpture, peinture, musique, décoration, design...)

La cité harmonieuse (calcul du bonheur, lois de l'équilibre économique et social, morales du juste milieu, droit et justice, utopies rationnelles, la cité harmonieuse, une sagesse écologique...)

Consulter l'appel et le règlement :
<https://www.auf.org/appels-offre/appel-candidatures-4eme-forum-universitaire-maghre/>

Date limite : 31 janvier 2016

Pour toute question : forumdesarts @ auf.org

PRIX LOUIS D'HAINAUT DE LA MEILLEURE THÈSE EN TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE

Date limite: 1er février 2016

L'université de Mons (Belgique) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), à travers son Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance (IFIC), s'associent pour décerner le Prix Louis D'Hainaut de la meilleure thèse de doctorat en technologie éducative.

Ce prix est annuel et sera délivré pour la troisième fois au mois de mai 2016. Il est réservé à un docteur ressortissant d'un pays du Sud* dont la thèse a été soutenue il y a moins de trois ans.

Le Prix a une vocation internationale et est ouvert à tout chercheur du Sud ayant obtenu une thèse de doctorat au sein d'une institution membre du réseau de l'AUF (du Nord comme du Sud). Le sujet de cette thèse doit impérativement porter sur l'usage des technologies en éducation, indépendamment de la discipline d'appartenance, et doit constituer un apport à l'évolution des connaissances scientifiques dans le domaine.

Les récompenses sont de deux ordres :

- une somme de 2 500 euros, versée par le Fonds Louis D'Hainaut créé à l'Université de Mons,
- la prise en charge par l'AUF d'un voyage et d'un séjour de 5 jours au moment de la remise du Prix. Ce dernier est décerné à l'occasion d'une manifestation scientifique internationale durant laquelle le lauréat sera honoré.

Les conditions pour pouvoir déposer une candidature sont les suivantes :

- Être ressortissant d'un pays du Sud (il est possible de résider dans un pays du Nord)
- Avoir obtenu sa thèse depuis au plus trois ans (entre le 1er janvier 2012 et la date de clôture de cet appel)
- Avoir rédigé sa thèse en Français

Les documents requis sont :

- formulaire de candidatures dûment rempli,
- curriculum vitae détaillé,
- résumé de la thèse en trois pages maximum dans laquelle la contribution spécifique à l'avancement des connaissances dans le domaine des technologies en éducation est clairement décrite,
- copie du diplôme sanctionnant l'attribution du titre de docteur, suite à la soutenance de la thèse, - exemplaire de la thèse sous format électronique (.pdf).

La date de clôture de l'appel est fixée au 1er février 2016 à minuit GMT.

Cette initiative a pour objet à la fois d'honorer la mémoire du professeur Louis D'Hainaut et de stimuler la recherche en technologie de l'éducation dans les pays du Sud. Le professeur Louis D'Hainaut a consacré sa carrière à diffuser dans le monde francophone les concepts et les méthodologies de la recherche en technologie éducative. Il a en outre été un acteur important sur la scène internationale en matière d'appui éducatif aux pays en développement et, à ce titre, à de nombreuses initiatives en vue d'améliorer l'éducation en Afrique.

Le prix est géré par un Comité de direction composé comme suit :

- Depover Christian (Université de Mons, Belgique), président,

- Dillenbourg Pierre (École polytechnique de Lausanne, Suisse), secrétaire,
- Jaillet Alain (Université de Cergy-Pontoise, France),
- Karsenti Thierry (université de Montréal, Canada),
- Loiret Pierre-Jean (Agence universitaire de la Francophonie).

Le Comité scientifique est constitué d'une vingtaine d'universitaires, issus des pays du Sud comme du Nord.

Pour vous inscrire et déposer vos documents : <https://formulaire.auf.org>

Pour toute question complémentaire : prix_dhainaut@auf.org

* Pays du Sud : hors Europe de l'Ouest (sauf Bulgarie et Roumanie) et Amérique du Nord

URL de l'annonce: <https://www.auf.org/actualites/prix-louis-dhainaut-de-la-meilleure-these/>

PRO FLE - PROFESSIONNALISATION EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE : SIXIÈME APPEL À CANDIDATURES

Date limite : lundi 29 février 2016 à 17h00 (heure de Paris)

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un sixième appel à candidatures pour l'accès aux modules de formation en ligne PRO FLE. Cette offre s'adresse aux enseignants de français langue étrangère (titulaires ou vacataires) des départements de français, filières francophones et centres de langues des établissements du Sud membres de l'AUF, des pays en développement ou des pays émergents. Il concerne aussi les doctorants, inscrits dans un établissement membre de l'AUF, se destinant à l'enseignement du français langue étrangère ou français langue seconde.

Présentation et objectifs

Cette formation à distance avec tutorat, développée par le Centre national d'enseignement à distance (CNED) et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), en partenariat avec le Ministère français des affaires étrangères (MAE) et l'Institut français (IF), propose à l'enseignant de français langue étrangère (FLE) bénéficiaire d'acquérir ou de renforcer des compétences professionnelles en réalisant différentes activités en autonomie ou avec l'aide d'un tuteur. Les modules ont notamment pour objectifs de contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement / apprentissage du FLE en offrant des outils et un cadre de réflexion conduisant les enseignants à choisir les démarches les plus efficaces pour favoriser l'apprentissage. Les qualités de ces modules les rendent tout à fait intéressants pour les jeunes professeurs des départements de français et des centres de langues qui souhaitent bénéficier d'une formation pédagogique.

Le présent appel concerne l'inscription au module 1 Construire une unité didactique

Pour plus d'information sur ce module, télécharger le descriptif module 1 PRO FLE

Modalités

- Version tout en ligne, sur une plateforme de formation (<https://cned-bb9.blackboard.com/>)
- Période de formation : mai à août 2016
- Tutorat proposé et géré en ligne par le CNED (tutorat individuel, animation de groupe, évaluation personnalisée).

Volume horaire et durée

Un module de formation représente environ 40 h de travail, réparties en :

- 30 h de travail en autonomie;
- 6 à 10 h de travail tutoré pour l'enseignant bénéficiaire.

Profil des candidats

Peuvent être candidats à cette formation les enseignants et enseignants-chercheurs, des établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (<http://www.auf.org/nos-membres/>), donnant déjà des cours de français langue étrangère ou français langue seconde.

Cet appel concerne prioritairement les établissements des pays en développement ou des pays émergents.

Les candidats doivent être en poste au sein de ces établissements dans des départements de français, sections de français, centres de langues vivantes ou équipe de français de filières universitaires francophones. Les enseignants et enseignants-chercheurs peuvent être titulaires ou vacataires au sein de ses établissements. De plus, leur candidature doit être soutenue par leur responsable scientifique (chef de département de français, responsable de la filière ou directeur du centre de langues...). Une assez bonne maîtrise de l'outil informatique est requise.

Cet appel est aussi ouvert aux doctorants des établissements membres de l'AUF qui se destinent à devenir enseignants de français langue étrangère ou français langue seconde.

Répondre à l'appel

Accès au formulaire de candidature en ligne de l'AUF à l'adresse suivante : <https://formulaires.auf.org/>

En savoir plus: <https://www.auf.org/appels-offre/pro-fle-professionnalisation-francais-langue-et/>

LE CAHIER D'ÉCRITURE - REVUE LITTÉRAIRE EN LIGNE

Appel permanent

"Le Cahier d'écriture", revue littéraire en ligne du Bureau Maghreb à l'intention des étudiants du Maroc, d'Algérie et de Tunisie

Le Bureau Maghreb lance l'appel à contributions pour la première édition du Cahier d'écriture, sa revue électronique bimestrielle dans laquelle seront publiés les textes des étudiants des universités du Maghreb membres de l'AUF*, toutes filières et tout niveaux confondus. Le premier numéro du Cahier d'écriture est déjà en ligne (<http://www.cahierdecriture.org/>) et le prochain paraîtra prochainement.

Pour participer au jeu, il suffit d'aimer écrire, en se conformant aux règles suivantes :

- Produire en français des textes courts (maximum de 1000 mots)
- Privilégier la qualité formelle (soin apporté à la langue, à l'orthographe, à la syntaxe, au rythme...)
- Inventer le sujet et son traitement (les textes brefs - essais, poèmes, lettres, dialogues, reportages, récits fictionnels... - doivent être inédits).
- Donner un titre à la production proposée en la signant (les pseudonymes sont autorisés)
- Accepter l'avis des arbitres du jeu (un Comité de lecture, composé de trois écrivains éprouvés, évaluera les textes, décidera de leur publication en ligne et sur papier).

Visitez le site du Cahier d'écriture : www.cahierdecriture.org

* Pour vérifier si votre université est membre de l'AUF : www.auf.org/membres

Documents à consulter sur le site
<https://www.auf.org/appels-offre/appel-contributions-le-cahier-decriture-revue-litt/>

Renvoyez la Fiche de contribution en y intégrant vos textes à cette adresse : cahierdecriture-bm@auf.org

■ APPELS D'OFFRES

FRENCH AND SPANISH LANGUAGE INSTRUCTOR

Nazarbayev University, School of Humanities and Social Sciences (Astana, Kazakhstan)

Languages and Literature Department

<http://shss.nu.edu.kz/shss/>

Date limite: 30 novembre 2015

Job Rank: Instructor

Specialty Areas: Applied Linguistics; Language Acquisition

Required Language(s): French (fra)

Spanish (spa)

Description:

The School of Humanities & Social Sciences (SHSS) at Nazarbayev University invites applications for an Instructor with a double specialization in the French (primary) and Spanish languages. The position requires an MA in French, Spanish or a related field. Candidates would be expected to teach introductory and intermediate courses in the French and Spanish languages. We seek a candidate with demonstrated excellence and experience in undergraduate teaching and a commitment to active involvement in the life of the Department. This is a three-year appointment with the possibility of renewal, and it carries a 4/4 teaching load.

The Department of World Languages and Literature at SHSS currently has eleven full-time faculty representing a variety of disciplines and national literatures. The Department has one of the fastest growing major counts in the School and is adding an array of literature and language course offerings in Fall 2015. The Department is housed within the School of Humanities & Social Sciences which offers six majors and has approximately 600 students. Nazarbayev University is a modern, English-language institution based on best practices drawn from partner higher education institutions in the US, UK and Singapore. The strategic partner for SHSS and the Department is the University of Wisconsin-Madison. Nazarbayev University is located in the capital of Kazakhstan, Astana.

The salary and benefit package are highly competitive. The benefit package includes the following:

- Housing based on family size and rank;
- A relocation allowance;
- Air tickets to home country, twice per year;
- No-cost medical insurance, with global coverage;
- An educational allowance for children;

Applicants should submit a cover letter, curriculum vitae, sample teaching evaluations, and the names and contact information for three references. Enquiries and applications should be directed to the email address below. Position is open until filled, for fullest consideration, please, apply by November 30, 2015.

Application Deadline: 01-Dec-2015 (Open until filled)

Email Address for Applications: hr.shss@nu.edu.kz

Contact Information:

Dr. Andrey Filchenko

Email: andrey.filchenko@nu.edu.kz

POSTE EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE AU RANG D'INSTRUCTEUR OU D'INSTRUCTRICE (PREMIER ÉCHELON , POSTE MENANT À LA CONFIRMATION)

Carleton University (Ottawa, Canada)

Department of French

Date limite : 11 décembre 2015

Prière de se référer au site suivant pour le détail de l'annonce officielle : French as a Second Language Instructor Position. Please see above for English.

Le Département de français de l'Université Carleton sollicite des candidatures pour un poste d'institutrice ou d'instructeur (premier échelon) menant à confirmation dans le domaine de l'enseignement du français langue seconde. La date d'entrée en fonction est du 1er juillet 2016. Les fonctions rattachées à ce poste comprennent l'enseignement de cours de premier cycle tous niveaux confondus, l'élaboration de programmes et la coordination de cours à sections multiples. Les candidatures retenues feront état d'une formation doctorale, le diplôme de troisième cycle devant être obtenu pour la date d'entrée en fonction. Priorité sera accordée aux formations en apprentissage et enseignement du français langue seconde (acquisition de langue seconde, didactique, linguistique appliquée). Pourraient être prises en considération les spécialisations dans un domaine connexe que viendraient consolider des formations universitaires supplémentaires et pertinentes et/ou une expérience de travail universitaire en enseignement et apprentissage du français langue seconde. Le poste requiert au moins quatre années d'expérience en milieu universitaire axées sur l'enseignement du français langue seconde, de préférence auprès d'un public anglophone. Une parfaite maîtrise du français (de niveau langue maternelle ou comparable) est exigée. Il en est de même pour la maîtrise de l'anglais, langue de travail et de communication officielle de l'Université Carleton. Priorité sera accordée aux dossiers pouvant démontrer une expérience établie dans au moins deux des domaines suivants : certification des compétences en FLS (CECR, de préférence), élaboration ou coordination de programmes, enseignement des langues assisté par ordinateur.

Les dossiers de candidature réuniront en un seul document PDF les éléments suivants : lettre de motivation, curriculum vitæ, dossier pédagogique (dix pages au maximum, documentant évaluations, plans de cours et stratégies d'enseignement) ainsi que les noms et coordonnées de trois personnes susceptibles d'être sollicitées pour des recommandations. Adressés à la direction du Département de français (M. Pascal Gin : pascal.gin@carleton.ca), les dossiers sont à soumettre au complet par voie électronique d'ici au 11 décembre 2015.

L'Université Carleton encourage toutes les candidatures, accordant toutefois priorité aux candidat-e-s détenant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident-e permanent-e. Cet élément est à préciser dans le dossier de candidature. Poste assujéti à approbation budgétaire.

URL de l'annonce:
<http://carleton.ca/facultyrecruitment/2015/department-of-french-french-as-a-second-language-instructor-i-preliminary-closing-date-for-applications-is-december-11-2015/>

ATELIERS AFLS (ASSOCIATION D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE)

Date limite: 21 décembre 2015

Les ateliers AFLS, rencontres généralement d'un ou de deux jours entre chercheurs, portent sur des thèmes variés en langue et linguistique françaises ; les approches présentées pourront être théoriques, pratiques ou didactiques. A la différence d'un colloque, l'atelier prend en général une thématique très ciblée, avec des questions de recherche assez précises à discuter.

Le financement peut être demandé par tout membre de l'AFLS qui souhaite organiser un atelier, que ce soit

en Grande-Bretagne (l'AFLS est à l'origine une association britannique) ou ailleurs.

La contribution de l'AFLS s'élève à un montant maximum de 250 livres sterling (environ 340 euros ou 380 dollars US).

Pour plus d'informations, visiter <http://afls.net/fr/work-shop/> ou contacter Marie-Élaine Lebel, responsable des ateliers AFLS (melebel@glendon.yorku.ca).

La date limite pour présenter une demande de financement pour 2016 est le 21 décembre 2015.

RÉSEAUX JEAN MONNET

Date limite: 25 février 2016

Les réseaux Jean Monnet sont une nouvelle action Jean Monnet, qui vise à encourager la création et le développement de consortiums d'acteurs internationaux (établissements d'enseignement supérieur, centres d'excellence, départements, équipes, experts individuels, etc.) dans le domaine des études sur l'Union européenne.

La durée du projet des réseaux Jean Monnet est de trois ans.

Ils contribuent à la collecte d'informations, à l'échange de pratiques, à l'amélioration des connaissances et à la promotion du processus d'intégration européenne dans le monde entier. Cette action peut également favoriser l'amélioration des réseaux existants en soutenant des activités spécifiques, notamment la promotion de la participation de jeunes chercheurs aux thèmes ayant trait à l'Union européenne.

Ces projets seront basés sur des propositions unilatérales, axées sur les activités impossibles à réaliser de manière satisfaisante au niveau national et nécessitant la participation d'un minimum de cinq institutions partenaires (y compris l'institution demandeuse) issues de cinq différents pays. Le but est d'entreprendre des projets ayant une dimension multinationale plutôt que nationale.

Ce qui est soutenu

Au cours du cycle de vie d'un projet, les réseaux peuvent réaliser un vaste éventail d'activités, comme par exemple:

- la collecte et la promotion d'informations et de résultats sur les méthodologies appliquées à la recherche de haut niveau et à l'enseignement sur les études européennes;
- l'amélioration de la coopération entre différents établissements d'enseignement supérieur et d'autres organismes pertinents en Europe et dans le monde entier;
- l'échange de connaissances et de bonnes pratiques dans le but d'améliorer mutuellement les bonnes pratiques;
- la promotion de la coopération et la création d'une plateforme d'échange de connaissances de haut niveau avec les acteurs du secteur public et les services de la Commission européenne sur les sujets hautement pertinents pour l'Union européenne.

Destinataires du soutien

Parmi les bénéficiaires directs et indirects des activités Jean Monnet figurent:

- les établissements d'enseignement supérieur ou les autres organisations actives sur la question de l'Union européenne, en particulier les universitaires spécialisés dans les études sur l'Union européenne;
- les étudiants;
- les décideurs politiques et les professionnels;
- la société civile et le grand public.

■ VIENT DE PARAÎTRE

Du langage oral à la compréhension de l'écrit

Maryse Bianco

Presses Universitaires de Grenoble, 2015

Un Français de 15 ans sur cinq ne parvient pas à un niveau de compréhension en lecture qui « lui permette de participer de manière efficace et productive à la vie de la société », indique un rapport de l'OCDE. L'immense majorité de ces adolescents sait pourtant lire. Il ne suffit donc pas de savoir lire un texte pour le comprendre.

L'ouvrage se focalise sur l'analyse de l'activité de compréhension des textes écrits et sur les relations qu'elle entretient avec la maîtrise du langage oral. Il met en évidence des continuités claires entre l'apprentissage de l'oral et celui de l'écrit.

L'auteur propose une synthèse des connaissances actuelles relatives au développement de la compréhension des textes et ouvre des pistes de réflexion pour fonder un enseignement susceptible de favoriser les apprentissages de tous les élèves.

Pour commander: <http://www.pug.fr/produit/1252/9782706124334/Du%20langage%20oral%20a%20la%20comprehension%20de%20lecrit>

Du français aux créoles - Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises

Sous la direction d'André Thibault

Classiques Garnier, 2015

Ce recueil est consacré à des aspects souvent négligés de la créolistique française: lexicologie et phonétique historiques, dialectologie, sociolinguistique historique. Il réunit onze contributions signées par treize éminents spécialistes du sujet.

Pour commander: http://www.classiques-garnier.com/editions/index.php?page=shop.product_details&flypage=flypage_garnier.tpl&product_id=2096&category_id=125&keyword=cr%C3%A9oles&option=com_virtuemart&Itemid=1

L'acquisition du langage. Un système complexe

Jérémi Sauvage

Academia, 2015

L'objectif de ce livre est avant tout théorique et épistémologique et constitue la première étape d'un vaste projet de réflexion : « épistémologiser » l'acquisition du langage par l'enfant. Considérer l'objet d'étude acquisition du langage sous l'angle d'une dynamique d'évolution, invite à proposer une approche complexe et dynamique d'un objet de recherche par essence complexe.

Pour commander: <http://www.editions-academia.be/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&isbn=978-2-8061-0227-0>

Les cultures française et slovaque. Analyses comparatives de représentations sociales

Schmitt François

Proximités Didactique, EME Editions, 2015

L'ouvrage se propose de comparer les principales caractéristiques des cultures française et slovaque telles qu'elles sont perçues par les Français et les Slovaques. L'auteur part du principe selon lequel la culture, au sens anthropologique du terme, qui n'est ni un phénomène explicite, ni un phénomène objectif, ne peut être

appréhendée en dehors de l'individu qui en est le porteur. Pour cette raison, il part du discours comme source de connaissance des phénomènes culturels à travers les représentations sociales mises à jour par l'analyse de contenu. Les deux premières parties de l'ouvrage sont consacrées à la définition des notions clés de l'étude – la culture dans les principaux courants des sciences sociales, la comparaison interculturelle et la représentation sociale – et à la méthodologie de l'enquête – constitution du corpus par entretiens semi-directifs et dépouille des données collectées par analyse de contenu. La troisième partie, centrée sur les résultats de l'enquête, constitue l'essentiel de l'ouvrage. Elle met à jour les principales caractéristiques culturelles des Français et des Slovaques en tant que phénomènes perçus pour aboutir, dans une optique comparative, à cinq oppositions culturelles majeures entre les Français et les Slovaques.

Pour commander: <https://www.intercommunications.be/fr/proximit%C3%A9s-didactique/53730-regards-crois%C3%A9s-des-fran%C3%A7ais-et-des-slovaques-sur-la-culture-de-lautre-9782806632517.html>

Désirs de culture

Status Pierre et Status Sophie (éd.)

Proximités Sociologie, EME Editions, 2015

Désirs de culture porte à la connaissance du public les débats qui ont eu lieu à Lausanne les 7, 8 et 9 décembre 2011 sur la question de savoir comment nous concevons l'homme cultivé d'aujourd'hui. Les sociétés contemporaines, marquées par les valeurs égalitaires et démocratiques, sont-elle "naturellement" ennemies de la culture ? Les analyses de la "crise" de l'éducation ont en effet montré que les conditions de la transmission culturelle n'étaient plus réunies. Il semble que nous soyons condamnés à une triste alternative : ou l'on se résout à construire un individu vide et authentique dans une société qui ne conçoit plus la subjectivité construite par la culture, ou bien l'on tente la voie de l'héroïsme humaniste (celle du militantisme culturel en faveur de la littérature et des arts, ou de l'attention à porter à la langue, par exemple).

Pour commander: <https://www.intercommunications.be/fr/proximit%C3%A9s-sociologie/53256-d%C3%A9sir-de-culture-9782806609458.html>

L'immersion linguistique dans les environnements virtuels

Hani Qotb

ÉdiLivre, 2015

L'immersion linguistique est une des modalités qui permettent aux apprenants de développer leurs compétences communicatives en langue-cible en entrant en contact direct avec des locuteurs natifs. Grâce aux développements importants des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), on est désormais en mesure de proposer des immersions linguistiques sur Internet. Cet ouvrage a pour but de mener une réflexion approfondie sur les différentes dimensions de l'apprentissage immersif de langue en ligne tout en mettant en lumière ses origines, ses spécificités et ses démarches ainsi que l'analyse de certaines formations immersives de langue sur le Web.

Pour

commander:

<http://www.edilivre.com/l-immersion-linguistique-dans-les-environnements-virtuels-hani-qotb.html#.VIXbAXr4cRm>

Méthode de lecture – écriture. Alphabétisation pour adultes et adolescents

Niveau 1

Myriam Bordreuil

L'Harmattan, 2015

Ce sont mes élèves qui m'ont enseigné comment leur apprendre" déclare Bordreuil Myriam. Cette méthode d'alphabétisation est l'aboutissement de sept années de travail sur le terrain, chacune de ses unités ayant été testée avec le public alpha et adaptée en fonction de ses réactions. Conçue pour l'apprenant comme pour l'enseignant (guide pédagogique en fin d'ouvrage), elle contient une grande variété d'exercices, des tableaux d'entraînement à la lecture, des illustrations pour faciliter la compréhension et la mémorisation, etc.

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=48087&motExact=0&motcle=&mode=AND>

Synergies Italie

Numéro 11 - Année 2015

Revue du GERFLINT

Le commerce de la parole entre linguistique et économie

Coordonné par Giovanni Agresti

En ligne: <http://gerflint.fr/Base/Italie11/italie11.html>

TIC et mobilisations

COMMUNICATION TECHNOLOGIES ET DEVELOPPEMENT

N°2 NOVEMBRE 2015

NUMÉRO COORDONNÉ PAR

Tourya Guaaybess et et Nicolas Pélissier

En ligne: <http://www.comtecdev.com/fr/index.php/menu-principal/la-revue/n-2-novembre-2015>

■ INFORMATIONS - RESSOURCES

INFOSPHERE, UN TUTORIEL EN MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL ET DE LA RECHERCHE DANS INTERNET

<http://www.infosphere.uqam.ca>

Comment préparer sa recherche? Comment rechercher et analyser l'information? Comment rédiger un travail? Vous trouverez des réponses, des stratégies et des outils sur le site <http://www.infosphere.uqam.ca>.

Découvrez également les capsules vidéos de la boîte à outils

<http://www.infosphere.uqam.ca/boite-outils/capsules>

TEXTE ET DISCOURS EN CONFRONTATION DANS L'ESPACE EUROPÉEN. POUR UN RENOUVELLEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE ET HEURISTIQUE

Ressources vidéo

Le réseau DITECO (Discours, Textes, Corpus qui réunit des enseignants-chercheurs des groupes de recherche de l'Université de Lorraine, la Sorbonne Nouvelle Paris 3, l'Université de Paris Est Créteil Paris 12, et l'Université Libre de Bruxelles) a organisé un colloque international du 15 au 18 septembre 2015 sur les modèles européens élaborés et pratiqués dans les théories discursives et/ou textuelles aujourd'hui.

Lien vers les vidéos: https://videos.univ-lorraine.fr/index.php?act=view&id_col=206

LE RÉSEAU DES VILLES FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES D'AMÉRIQUE

À la découverte d'une francophonie

La francophonie est bien vivante en Amérique : les 33 millions de personnes qui parlent le français en démontrent d'ailleurs toute la vitalité. Les maires de Québec (Québec), Lafayette (Louisiane) et Moncton (Nouveau-Brunswick) ont eu l'idée de créer un réseau informel afin de promouvoir la culture, l'économie et l'industrie touristique des communautés francophones et francophiles.

Un Réseau pour les amoureux de la francophonie

Le Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique suscite un engouement indéniable à la grandeur du continent. Il compte déjà plus de 80 villes membres, et ce nombre est en constante croissance. Le Réseau permet de réunir sur une même plateforme les attraits touristiques, géographiques et historiques de villes phares de la francophonie. À terme, l'alliance de ces villes permettra de créer des circuits touristiques destinés aux voyageurs provenant du monde entier.

En savoir plus: <http://www.villesfrancoamerique.com/>